SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 14 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 5 JUILLET 1972

CHORALE DE MONCTON page 2



Bobby Hull rencontre ses admirateurs au coin des rues Portage et Main le 27 juin. (autre photo - page 13).



Les jeunes de Port Hope, avant leur croisière sur la Rivière Rouge. (voir page 2).

Réunion annuelle – festival du voyageur

page 3

NOMINATIONS – NOUVEAU CURÉ

page 3

ENQUÊTE: LA CENSURE DES FILMS page 5

brasse et cuit...



Hubert Pantel

Art Moug, député conservateur, disait en chambre l'autre jour que, dans ses relations avec les francophones, le gouvernement provincial ne devrait pas suivre l'exemple du gouvernement fédéral avec Québec. (M. Moug traitait de la question d'un octroi de $100,-000 pour le nouveau Centre Culturel de Saint-Boniface.) Selon M. Moug, cette politique d'être "si bon" envers le Québec a presque amené cette province à la séparation. La contradiction est quasi évidente: si le gouvernement fédéral est "si bon" envers le Québec, pour quelle raison le Québec voudrait-il se séparer? M. Moug ajoutait que "le gouvernement provincial devrait surveiller ces octrois à un groupe ethnique".

J'apprends qu'à Ste-Anne, on parle beaucoup de l'établissement d'un club Richelieu, et qu'un club sera établi d'ici quelque temps...

Bobby Hull s'alignera donc avec les Jets de Winnipeg pour la saison de hockey 1972-73... pour la modique somme de 2.5 millions de dollars (répartis sur 10 ans). Un vrai péché! A mon avis, aucun athlète professionnel ne vaut cette somme d'argent. De plus, je crois que l'établissement de cette Association mondiale de hockey occasionnera une forte baisse dans la qualité du jeu. On s'est mis à crier, il y a peu de temps, qu'il y avait beaucoup de jeunes joueurs talentueux qui ne pouvaient se classer comme professionnels, vu le nombre restreint d'équipes. C'était du temps des 6 équipes dans la Ligue nationale (qu'il y en a eu de belles parties entre ces équipes). Aujourd'hui, on se rapproche de 30 équipes de joueurs professionnels, mais la qualité du jeu baisse continuellement (des parties entre Montréal et Boston, c'est encore du hockey intéressant; mais Californie vs Long Island? ? ?).

Quelle est la place de la bière dans le monde? La Grande Encyclopédie (Larousse) nous l'indique: la production mondiale, qui s'élevait à 570 millions d'hectolitres en 1968, est en constante progression. Elle se répartit comme suit (en milliers d'hectolitres): Europe, 314,000; Amérique, 194,000 (dont 134,000 pour les Etats-Unis); Asie, 34,000; Australie et Océanie, 17,000; Afrique, 11,200. En Europe, les pays les plus gros producteurs de bière sont l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, la Grande-Bretagne, l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie, la France et la Belgique. La consommation de bière par habitant et par an est de 40 litres en France; les consommations les plus élevées sont celles de la Tchécoslovaquie (130 litres) et de l'Allemagne fédérale (122 litres).

La tournée de la chorale française de Moncton fut trop bien organisée par leurs hôtes mennonites de Winnipeg. C'est qu'on l'a si bien organisée que ses membres n'avaient pas le temps de rencontrer, de se mêler à la population franco-manitobaine; lacune qui fut relevée par une monitrice de la chorale de Moncton.

Au sujet des enquêtes dans notre journal: je signale qu'on publie les cinq premières entrevues qu'on effectue. Il n'est aucunement question "d'orienter" l'enquête ou la pensée des gens d'une certaine façon. D'autre part, tous les lecteurs peuvent écrire leurs opinions sur le même sujet, et expédier leur commentaires à "La Rédaction, C.P. 96, St-Boniface".

●

LA CHORALE DE MONCTON

par Hubert Pantel



Les 70 membres de la Chorale de l'Assomption Aberdeen de Moncton et les 40 membres de la "Winnipeg Mennonite Children's Choir" chantent "O Canada" sur les marches du Collège de St-Boniface.

La chorale de l'Assomption Aberdeen de Moncton, composée de 70 membres, a effectué un voyage d'une semaine au Manitoba, soit du 23 juin au 1er juillet. Il s'agissait d'un échange culturel avec un groupe mennonite de Winnipeg, dans les cadres du "Festival Canada".

L'échange a bénéficié d'une subvention de $10,300 du gouvernement fédéral, ce qui représente environ 50 pour cent du total des dépenses.

La chorale de l'Assomption Aberdeen de Moncton est composée de 70 étudiants de la 6e à la 12e année, entre les âges de 10 à 16 ans. La directrice de la chorale est Soeur Adéline. Elle nous affirma que "la chorale a obtenu la haute note de 94 à un récent Festival à Moncton; les juges affirmaient que 'les membres de la chorale chantaient comme des professionnels' ".

La chorale française de Moncton était reçue par "The Winnipeg Mennonite children's Choir" composée de 40 jeunes mennonites, dont la directrice est Mme Helen Litz.

Les deux chorales ont présenté ensemble plusieurs spectacles de chants. Ils ont chanté à plusieurs endroits, entre autres à Manisphère, à l'Hôtel de ville, à "Mini-expo", au Centre du centenaire, au Collège de Saint-Boniface.

Le mercredi 28 juin, les membres des deux chorales étaient reçus pour diner au Club LaVérendrye à Saint-Boniface. A cette occasion Mme Litz présenta des microsillons à M. Gilles Ouellet, président du Club La Vérendrye, et à Soeur Adéline, la directrice de la chorale de Moncton. Les microsillons étaient intitulés "God is my Song", enregistrements de la chorale des jeunes mennonites.

Le mercredi également, les jeunes des deux chorales effectuaient une croisière sur la Rivière Rouge.

Une des monitrices de la chorale, Mme Raymonde St-Laurent, nous a fait part d'un de ses regrets: "nous n'avons pas eu la chance de vraiment prendre contact avec la population francophone au Manitoba, de chanter pour un auditoire français. C'est vraiment regrettable, surtout pour les enfants, car la majorité ne reviendront peut-être jamais au Manitoba".

Les 70 membres de la chorale de Moncton quittaient le Manitoba le 1er juillet, pour être de retour à Moncton le 13 juillet.



Soeur Adéline (à gauche), directrice de la chorale de Moncton, et M. Gilles Ouellet (à droite), président du Club La Vérendrye, reçoivent des disques souvenirs de la part de Mme Helene Litz, la directrice de la chorale des Mennonites.

JEUNES VISITEURS DE PORT HOPE

par Hubert Pantel



Suite à leur croisière sur le bateau "Lady Winnipeg", les jeunes étudiants de l'Ontario se regroupent une dernière fois avec leurs amis franco-manitobains.

Quinze jeunes ontariens du "Youth Corps" de Port Hope sont présentement au Manitoba, venus dans le but d'améliorer leurs connaissances de la culture et de la langue françaises par la rencontre des franco-manitobains de la province. Arrivés le 29 juin, ces étudiants (9 filles, 6 gars) seront parmi nous jusqu'au 15 juillet. Le responsable du groupe est le Père Jean-Marc Mireault, anciennement de St-Boniface et présentement à Port Hope, depuis cinq ans.

Les 15 jeunes, âgés de 16 à 18 ans, furent choisis pour ce voyage selon leur caractère et leurs besoins. Pour la plupart, c'est leur première fois hors de leur province, hors de leur village; c'est leur première fois en avion, en train, en bateau. La majorité des jeunes sont les enfants de fermiers de tabac (il n'y a pas de grandes industries à Port Hope). Port Hope, dont la population est de 7,000, est surtout un village de tourisme.

Le "Youth Corps" (une équipe catholique qui travaille pour aider les pauvres et les vieux) a travaillé pour plus d'un an en vue de financer ce voyage au Manitoba, et a recueilli $800. Le groupe a aussi bénéficié de $400 de dons, ainsi que d'une subvention fédérale (Secrétariat d'Etat) de $2,000. Au Manitoba, le groupe est assisté dans son itinéraire par le Département du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles de la province. Durant leur séjour les jeunes sont hébergés au Grand Séminaire à Saint-Boniface. Ils profitent d'une camionnette louée pour effectuer leurs déplacements.

Suite à leur arrivée jeudi soir, le groupe a rencontré, vendredi, le Premier Ministre du Manitoba, M. Edouard Schreyer, à qui fut présenté un drapeau ontarien et un mot de bonjour du village de Port Hope. Les jeunes ontariens assistaient aussi à une session de débats.

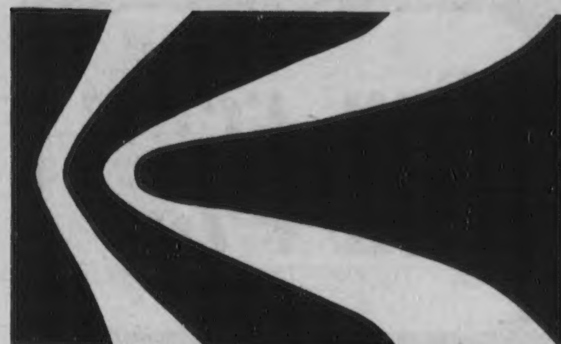
Samedi, les 15 visiteurs prenaient part à la Fête du Canada au palais législatif; ils visitaient également Manisphère.

Dimanche, de 10h00 à 16h00, ce fut une croisière sur le nouveau bateau, "Lady Winnipeg". Huit jeunes franco-manitobains étaient entremêlés aux étudiants d'Ontario pour ce voyage, pour permettre le contact et l'expression en français.

Le "Youth Corps" doit encore visiter Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Anne, St-Malo, passer une journée à Fort-Alexandre, une journée au Camp Notre-Dame, une journée de travail avec des agriculteurs à Fisher Branch ainsi qu'une visite aux diverses institutions francophones de Saint-Boniface.

Le "Youth Corps" doit également déposer, au nom du village de Port Hope, une couronne de fleurs à la tombe de Louis Riel.

●



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

AU BUREAU

FORME FAUTIVE	FORME CORRECTE
un clerc	un employé de bureau
les employés civils	les fonctionnaires
le travail clérical	le travail de bureau
la dactylo	la machine à écrire
chambre 210	bureau 210
une filière	un classeur

L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Je rentre d'un voyage en France. En mission pour l'Office, j'ai pu me rendre compte de l'utilisation du français, langue des affaires et langue technique, dans un contexte entièrement français. Point n'est besoin de redire en détail les mêmes généralités, c'est-à-dire que le français est une langue capable d'exprimer toutes les réalités de la vie moderne. Dans l'informatique et même dans la science spatiale, notre langue excelle. Il s'agit de la connaître, de l'utiliser, d'apprendre son travail par le truchement de cet instrument précis de communication qu'est le français moderne.

De nombreux ingénieurs, techniciens et hommes de science nous ont expliqué, lors de notre séjour, les rouages de leur travail et le cheminement de leur pensée technique dans une langue impeccable, claire et débarrassée des embûches que produit souvent l'interférence de l'anglais chez nous, dans les mêmes cas.

Cependant, je dois dire que je m'attriste de voir certains vocables anglais introduits dans la langue par suite de la méthode américaine qui a été adoptée dans certaines techniques nouvelles, certains termes faisant double emploi avec les termes français créés, ou qui pourraient être formulés en français avec un peu d'efforts.

Les Français furent étonnés que je refuse les termes : marketing, controle-planning, listing, risk management. Faisant un exposé excellent, un jeune ingénieur en informatique se voyait obligé, on ne sait pourquoi, de parler du listing des erreurs. Je lui fis la remarque que liste des erreurs aurait fait l'affaire. Il ne parut pas comprendre pourquoi je soulevais cette question; bien sûr, nos amis Français n'ont pas suspendu à un pouce de leur tête l'épée de Damoclès de l'anglicisation ! Pour ce qui est du mot marketing, hélas, il est bien ancré. Terme général en français comme en anglais, il se francise peu à peu.

RÉUNION ANNUELLE - FESTIVAL DU VOYAGEUR

par Emile Hacault



M. Michel Monnin

Le récent festival du Voyageur, qui tenait sa réunion annuelle au club La Vérendrye mercredi dernier, semble avoir été un succès sans précédent.

Le président sortant de charge, M. Arthur D'Eschambault, a présenté le rapport annuel du président à cette réunion. Malgré les difficultés encourues, le festival a su démontrer un profit de $108.46.

Monsieur D'Eschambault a rappelé que le comité avait alors trois buts: payer la dette due aux créanciers, organiser un festival et faire de ce festival un succès. Le comité, sous la main forte de M. D'Eschambault, a su y mettre beaucoup de temps et d'efforts afin de faire du festival un succès.

Environ 75 personnes assistaient à la réunion et ont élu Monsieur Michel Monnin, avocat, au poste de président du nouveau comité. On entendra parler sans doute d'abonnements de soutiens, dès l'approche du nouveau festival, car c'était une des suggestions proposées par l'ancien président et dont le nouveau président, M. Monnin tiendra compte. Ce dernier a en effet laissé savoir, à la suite de la réunion, que cette suggestion sera très sérieusement étudiée par le nouveau comité qui devra étudier aussi de nouvelles idées pour un festival encore meilleur l'an prochain.

Ces nouvelles idées, étant encore un peu éloignées, n'ont pu nous être communiquées par M. Monnin.

Les 13 autres membres du comité, élus à cette réunion, sont: MM. Ed Bradley, Denis Lussier, Georges Forest, John Gee, conseiller, Guy Ouellette, Robert Foster, Paul Dumaine, Bob Howser, Garry Brickman, Jacques Molicard, Robert Stewart et Marcel Champagne.

Souhaitons à la nouvelle équipe un succès aussi retentissant que celui du festival de l'an dernier.

COMMUNICATION DE LA CHANCELLERIE DE ST-BONIFACE

Le 18 juillet prochain, avec l'ordination épiscopale de Mgr Raymond Roy, nouvel évêque de Saint-Paul (Alberta), la paroisse de la Cathédrale devient vacante. Par décision de Mgr l'Archevêque, l'abbé Léo Couture, actuellement curé de Saint-Norbert, a été nommé curé de la paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface; l'abbé Bernard Bélanger, actuellement curé de Christ the King à St-Vital, a été nommé curé de Saint-Norbert; et l'abbé Aurélien Lalonde, vicaire à Christ the King, a été nommé administrateur de cette paroisse pour un an. Ces changements prendront effet le 18 juillet prochain.

M. l'abbé Albéric Saint-Laurent a résigné la paroisse de Saint-Claude. M. l'abbé Rodrigue Bouchard, actuellement curé de Sainte-Famille, a été nommé curé de Saint-Claude. M. l'abbé Eugène Raimbault, actuellement curé de Holy Redeemer (North Kildonan) a été nommé curé de Sainte-Famille. Et l'abbé Gédéon Trudeau, qui avait la charge pastorale de la Communauté de Pinawa et enseignait à l'école locale, a été nommé curé de la paroisse de Holy Redeemer (North Kildonan). L'abbé Allen Soucy, curé de Lac-du-Bonnet, sera responsable de la communauté de Pinawa, située sur le territoire de sa paroisse.

Mgr Edmund Chart, pour raison de santé, a quitté le diocèse pour un an : il exercera le ministère dans le diocèse de Victoria.

L'abbé Georges-Marie Svoboda, de retour de London (Ontario), a été nommé administrateur de la paroisse de St. Andrew Bobola.

M. l'abbé James Gray, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de l'abbé Albert Fréchette en la paroisse de Ste-Bernadette.

Le Chancelier
Noël Delaquis, ptre

éditorial

LES MINORITÉS FRANCOPHONES

DES PIONS D'OTTAWA

Peut-être nous le sommes. Ou peut-être on le deviendra. Des pions muables pris dans le jeu politique mettant aux aguets fédéralistes d'Ottawa et indépendantistes québécois.

Le gouvernement fédéral se sert des minorités francophones hors du Québec pour "apaiser" le Québec. "Regardez, semble dire le gouvernement, le bilinguisme réussit hors du Québec; alors pourquoi vous séparer? Vous pouvez vous sentir chez vous partout, le bilinguisme peut réussir chez vous."

Ce bilinguisme dépravé nous est servi en sandwich, entre un montant d'argent et une promesse de rectification de cette injustice sociale dont nous fûmes si longtemps les victimes impuissantes. L'argent peut faire parler, mais nécessairement en français? Une subvention d'Ottawa accordée à une société minoritaire francophone, et presto! métamorphose d'argent en bilinguisme! Est-ce possible?

La semaine dernière, Trudeau disait que l'idée du séparatisme provenait d'injustices subies par Québécois et canadiens-français. "Il est évident, disait M. Trudeau, que la langue française n'a pas été respectée à travers le pays, et c'est pour cette raison que les gens sont mécontents et disent 'si on ne peut pas se sentir chez soi dans ce pays, on va se séparer' ".

Il y a des individus bilingues. Il n'y a pas de pays bilingues. Ce que les minorités francophones hors du Québec ont perdu ne peut pas être racheté par des subventions fédérales. Ils ont perdu plus que des droits linguistiques, ils ont perdu la fierté de leur langue et de leur culture; fierté que le Québécois n'a pas perdue et qu'il lutte pour conserver.

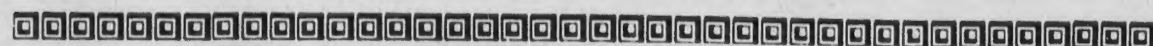
Mais le Québec ne doit pas se laisser duper par de fausses impressions d'un bilinguisme réussi chez les minorités francophones. Au Manitoba, la génération présente des 16 ans utilise à grande majorité la langue anglaise. Les enfants futurs de cette génération seront probablement de langue et de culture uniquement anglaises, des assimilés.

Où est notre élite INTELLECTUELLE franco-manitobaine? Doit-elle toujours quitter la province pour faire valoir ses talents, léguant de ce fait la direction du peuple à des opportunistes? Comment l'essor artistique peut-il être favorisé dans un milieu foncièrement d'ambiance anglaise?

Avouons-le. Ce sont les artistes, les vrais chefs qui détiennent le pouvoir d'intellectualiser, de cultiver et de solidifier la population. C'est ce que le Québec a en abondance, c'est ce qui manque au Manitoba. Voilà toute la différence entre un canadien-français et un québécois. Certes, l'escroquerie politique est des plus évidentes au Québec, mais ce ne sont pas les politiciens qui inculquent la culture, la fierté dans l'esprit du peuple; c'est le rôle des artistes; un rôle qui est très bien rempli au Québec; un rôle qui n'est pas en grand essor au Manitoba.

Vaudrait mieux, pour solidifier le peuple, une élite intellectuelle versée dans le domaine artistique que des bureaucrates préoccupés d'estamper l'identité franco-manitobaine de politisations d'Ottawa.

Hubert Pantel



"MALADRESSE OU INEXPERIENCE"

Le 26 juin 1972

Monsieur le Rédacteur,

En lisant l'article de J.P. A. voici quelques lignes qui me sont venues tout de suite à la pensée:

"Penché sur le bord (des (journaux)
Un ange au radieux visage
Semblait contempler son (image
Comme dans l'onde d'un (ruisseau"

L'auteur J.P. A. semble décrire son image. A preuve, relire: Editorial, 5 mai 1971, signé J.P. A.

Pour sauver la "chèvre et le chou" l'on y glorifie l'oeuvre admirable de la chèvre pour qu'Elle puisse digérer en paix le "PAUVRE" chou que l'on méprise après l'avoir mangé!

Si c'est ça "l'expérience" ou "l'adresse" qu'on nous propose, je préfère votre franchise "inexpérimentée" et votre "maladresse" franche!

Bon. Adresse

AUX PROCHAINES ÉLECTIONS

Le 26 juin 1972

M. le Rédacteur,

D'après un sondage en Colombie on dit que les libéraux perdront sept sièges aux prochaines élections. D'après un autre sondage en Ontario on dit qu'ils perdront 15 sièges. A cause de son courageux combat pour le bilinguisme, M. Trudeau perdra certainement des sièges en Ontario. Cependant dans Québec je suis d'opinion que les créditistes perdront des sièges au profit des libéraux. Dans les provinces maritimes, je crois que M. Trudeau aura l'appui entier des Acadiens à cause de son travail efficace pour le bilinguisme dans le fonctionnarisme. Quant aux provinces de l'Ouest, l'acceptation de la Chine par Ottawa et le voyage de M. Trudeau en Russie ont produit des commandes de millions de dollars pour le blé au bénéfice des cultivateurs de l'Ouest.

A. Marsan
Ste-Agathe des Monts
Québec

"LA BASILIQUE... UNE PAÏENNETÉ?"

Le 28 juin 1972

Monsieur,

Si vous continuez à mettre sur votre journal des photos aussi subjectives que celle-ci, je vais annuler mon abonnement; on n'est pas des animaux que je sache! Respectons-nous!

A propos de la Basilique? Vous ne mettez que ceux qui sont pour cette païenneté, et les 70 pour cent qui ont voté pour rebâtir l'ancienne Basilique si majestueuse? où sont leurs écrits? On n'a pas tous le cerveau lavé, que diable! C'est tout simplement un Club de nuit, Salle de concerts et théâtre, en haut avec Jésus?... Non! La statue ne Lui ressemble pas. Lui, qui était le plus beau des hommes et pendu par les meninges; aucune piété et pas de prie-Dieu! C'est de l'orgueil outré! On n'adore plus J.-C.? "Qui est semblable à Dieu?" Et en bas, salles pour jouer à l'argent, avec petits coins partout pour les amourettes. Cette église est une offense à Dieu! Ah! parlez-nous du modernisme c'est du propre. Qu'on cesse de laver le cerveau de tout le monde avec la catéchèse à la Teillard! – Ne dites pas, s'il vous plaît, mon nom à qui que ce soit, et "Honni soit qui mal y pense".



T'en veux En v'là

Il a été dit la semaine dernière que les députés provinciaux indépendants, Messieurs Beard, Barowski et Allard songeaient à s'attirer un quatrième membre élu afin de devenir un parti politique reconnu. L'idée d'après moi est absurde: chacun des trois membres insisterait sans doute pour être chef de son parti éliminant ainsi l'unité requise... Sérieusement, constatons que le parti Néo-Démocrate, qui depuis 1969 avait pu accueillir dans ses rangs M. Laurent Desjardins ainsi que trois nouveaux députés, a maintenant subi deux défections qui réduisent sa majorité en chambre à une seule voix. Il ne s'agit pas là je crois de crise importante au sein du NPD, mais plutôt d'un nettoyage tant voulu. Le NPD est entré au pouvoir aux dernières élections grâce à la candidature de nombreuses personnes, représentantes de nombreuses tendances politiques. Il fallait un jour que certaines de ces trop nombreuses tendances se révoltent et abandonnent le parti, qui ne s'est pas affaibli, mais plutôt qui va se renforcissant.

Dans une lettre à la Rédaction, datée le 28 juin, M. Joël Toulemont affirme que la Vieille Gare "travaille davantage à la francophonie que votre feuille de chou 'La Liberté'." Il a peut-être raison dans ce sens qu'un restaurant de ce genre offre un service recherché par les riches et les nouveaux riches, tandis que "La Liberté" dirige ses services vers des gens à goûts simples et diversifiés... D'ailleurs soyons honnêtes: La Vieille Gare est un excellent restaurant dont la réputation ne cesse de m'étonner. Bonne nourriture, bon service. Il est peut-être vrai qu'une personne n'a pas pu commander en français son repas parce que le garçon de table ne s'exprimait pas en français. Cela serait normal peut-être en considérant, comme nous l'a expliqué M. Toulemont, que la clientèle de ce restaurant est "anglaise à 95 p.c."... On dit garçon de table plutôt que "servant". Il ne s'agissait que de le dire... Depuis deux ou trois ans nous n'avons pas eu au Manitoba français un rallye qui permettait aux Franco-Manitobains de passer en revue les anciennes politiques et d'en formuler de nouvelles. Le dernier rallye à St-Norbert n'était en somme qu'une assemblée annuelle. Je souhaite que l'exécutif mettra en marche, le plus tôt possible, la préparation du prochain rallye pour l'automne. L'exécutif devra s'assurer que la nouvelle orientation soit acceptée par la collectivité, tout en encourageant au rallye la discussion en groupe et en permettant aux franco-manitobains de voter sur toutes les questions qu'ils jugent importantes.

Maurice Auger

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Hubert PANTEL, Rédacteur — Gérald DORGE, Directeur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la reception de l'abonnement.

Imprime par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe -- Enregistrement No 0477

LA CENSURE DES FILMS, OUI OU NON?

M. Roland COUTURE

"Je n'ai pas étudié à fond ce nouveau projet de loi de la censure des films, mais je pense qu'il y a des dangers, car on va laisser aux propriétaires, si je comprends bien ce nouveau projet, la responsabilité de juger. Ces propriétaires sont-ils en mesure de donner un jugement sain sur les films qu'ils veulent présenter?

Pour ma part, j'ai déjà vu des films où il y avait des scènes très osées. La censure, à mon sens aurait pu y voir de façon plus restrictive. Maintenant, je sais que lorsqu'on parle de censure, on parle de loi, de règlement et de discipline. Il me semble que si l'on prend par exemple le milieu manitobain, vous avez des gens mieux préparés pour voir certains films que d'autres. Pour certains, c'est naturel, pour d'autres, ce sont des scènes indésirables. Les jeunes ne sont pas tous préparés à cela.

Lorsqu'on parle de censure, prenons par exemple la radio que je connais mieux, j'ai toujours pris comme ligne de conduite que votre poste de radio entre dans votre salon et que certaines choses dites à la radio devraient être dites avec autant d'aisance que si elles étaient dites dans votre salon. Et c'est pourquoi, j'ai trouvé que certaines chansons étaient de mauvais goû t. Donc, lorsque ces chansons sont de mauvais goût et qu'on les met de côté, on exerce une certaine censure, mais est-ce une mauvaise censure?

Pour ce qui est du Manitoba, dans le domaine du film, je verrais un conseil nommé par différents organismes de gens sérieux. Evidemment, lorsqu'on décide d'une chose qui est, soit bonne soit mauvaise, je sais qu'on entre dans une autre sphère de discussions. Après tout, qui doit dire que ceci est bien ou que ceci est mal? Je crois que dans toutes choses, il faut avoir certaines normes morales, si on veut maintenir notre civilisation de l'Ouest qui est tout de même une civilisation chrétienne. Lorsqu'on parle de censure, je pense qu'il faudrait établir des normes.

Dans le domaine du film, je crois qu'on devrait avoir la censure de l'image du langage, qui devraient avoir une certaine tenue acceptable. J'ai vu dans les films certaines choses qui étaient éxagérées et qui ont des répercussions désavantageuses pour des personnes non averties. Si on veut être un homme honnête, il faut tout de même avoir une certaine conscience, un certain jugement qui peuvent décider entre ce qui est bien et ce qui est mal pour une société. Dans toute société, il faut une certaine discipline. Si du jour au lendemain, on va tout jeter pardessus bord, comment peut-on s'attendre à avoir une société équilibrée et bien dirigée?

●

Lise SAVARD

"Je suis pour la censure jusqu'à un certain point; ça dépend des restrictions. Je trouve qu'il devrait y avoir des restrictions pour les jeunes qui pourraient être scandalisés.

J'aime cette idée de classification parce que les gens seront libres de choisir ce qu'ils veulent, ils savent à quoi s'attendre s'ils y vont. Mais je trouve que les jeunes ont peut-être pas assez d'expérience pour savoir vraiment ce qu'ils devraient aller voir. Alors, c'est difficile à dire. Parce que pour les jeunes, il faudrait qu'il y ait une classification, une censure comme il y a maintenant: pas de jeunes de moins de 18 ans (pour les films "adultes avec réserves"). Pour les adultes, je trouve que ce serait mieux d'avoir une classification seulement, pas couper. Un, peut penser que c'est mauvais, mais un autre peut penser que c'est vraiment de l'art.

Je trouve que c'est à chaque individu de choisir ce qu'il aime voir, et puis ce qui est bon pour lui. Mais je parle des adultes, ceux de 18 ans et plus. Je ne parle pas des jeunes, parce que les jeunes ne savent pas vraiment. Il y a la loi qui dit qu'aucun jeune de moins de 18 ans peut entrer, mais il y en a beaucoup qui y vont quand même, qui entrent sans que les gens du théâtre s'en occupent. Je trouve que cette loi devrait être renforcée beaucoup plus.

On pourrait avoir un système de classification comme on a présentement, mais plus défini, dire ce que c'est, expliquer le film pour que les gens sachent vraiment à quoi s'attendre. Puis ensuite ils pourraient choisir eux-mêmes. Dans toutes les annonces de films, on devrait indiquer la classification, et un peu de quoi on peut s'attendre. Je trouve que les adultes sont capables de choisir par eux-mêmes ce qu'ils veulent voir, ce qui est bon pour eux. Si on leur dit que ce film a telle ou telle chose et puis si ils aiment voir ces choses-là, bien qu'ils y aillent.

Je ne trouve pas qu'il devrait y avoir un petit groupe qui décide ce que chaque individu doit voir ou ne pas voir."

●

M. Roland ROBERT

"Au Manitoba, il n'y a pas de censure; on a le bureau de censure, mais trop souvent on a l'impression qu'il ne fait pas grand-chose. Prenez par exemple le film "The Stewardesses": une fois le film passé, on se demanda si la censure avait vu ce film! D'où protestations, discussions et, finalement, on a aboli le film tout simplement!

Alors c'est mon opinion que le bureau de censure ne fait pas grand-chose. j'aimerais voir les propriétaires des théâtres décider eux-mêmes des films à passer et les présenter au public; alors ce serait leur responsabilité.

Si on cherche la cause de l'exhibition du corps humain aujourd'hui, d'abord on peut se blâmer d'avoir été paresseux: on a laissé passer toutes ces choses-là. Mais il ne faut pas oublier non plus que la faute se trouve également dans la mode: ainsi, par exemple, depuis quelque temps on a sorti la mini-jupe, les robes transparentes, etc. Le public a laissé passer tout cela et maintenant on a des films qui prennent l'idée des modes, qui les développent, les exagèrent; je crois que la mode a beaucoup à faire avec cela.

Il n'y a pas seulement le bureau de censure, mais la population qui laissera passer cela tout simplement par paresse. Mais il y a beaucoup de personnes qui commencent à se poser des questions: seulement, c'est toujours après coup que l'on parle de censure. En tant que professeur, je pense que les étudiants, les jeunes, veulent leur propre censure. Le grand danger avec la pornographie, c'est que finalement, on manque de fierté avec le corps humain, de respect. On ne peut plus distinguer par exemple le bien du mal. C'est cela qui est grave. Au début, quand on va au cinéma, cela vous gêne un peu, vous choque à la rigueur, puis maintenant on accepte tout. Il y a une certaine corruption des moeurs dans la société d'aujourd'hui. J'aimerais beaucoup voir les propriétaires de théâtre s'occuper eux-mêmes de la censure d'abord, puis les parents et les adultes. La censure devient ainsi une affaire personnelle. Par exemple, la Suède est un pays où le public établit lui-même sa propre censure et je ne pense pas qu'il y ait une dégradation.

●

Sr Maria PRENOVEAULT

"D'abord, je ne crois pas qu'il y ait actuellement une censure au Manitoba. Le bureau de censure est devenu ce qu'on appelle un bureau de classification. Cependant, il y a un certain nombre de films qui ont été coupés. Lorsque la commission d'enquêtes a publié son rapport, on a relevé au mois de septembre 1968, en l'espace de 21 mois, 11 films ont été rejetés et, de 1970 à 1971, 4 films furent aussi rejetés sans que les compagnies fassent appel.

Ce qu'on appelle le "Majority Group", ce sont les commissaires qui ont accepté que tous les films soient passés, sans coupure, mais avec des classifications. En revancne, le "Minority Group" a rejeté tous les films érotiques. Personnellement, je préférerais le terme "évaluation" à celui de classification, et j'opte pour le groupe minoritaire.

Actuellement, on parle beaucoup de la pollution de l'air; mais la pollution intellectuelle, morale et spirituelle, celle-là ... on semble l'oublier. Si certain films classifiés peuvent polluer les gens, qu'on les rejette.

Si on rejette la censure au Manitoba, il arrivera que des films de très mauvaise qualité seront projetés à l'écran. Je me demande si le but de cette classification ou évaluation est un moyen d'information? Il faudrait, en effet, que les gens soient informés de ce qui est à l'affiche. Ce sont aux gens à décider s'ils veulent voir tel film ou tel autre. Comment peuvent-ils décider s'ils n'ont pas d'information,

D'ailleurs, ce qui arrive avec les mauvais films, c'est que les gens qui ont payé leur billet d'entrée, sont dégoûtés du cinéma. Il y a des cotes qui sont proposées, par exemple la cote américaine est proposée par la commission d'enquête. Ainsi un film est classifié "général", un autre "P.G. (classifié auparavant "G.P.") et les gens croyaient que cela voulait dire "General Public" alors que la signification était "Parental Guidance". Aussi, au mois de février dernier, on a changé cette cote maintenant appelée "P.G.".

Les jeunes peuvent donc aller au cinéma pourvu qu'ils soient approuvés par leurs parents. Mais qui prouve que le jeune à la porte du cinéma soit autorisé, ou non, par ses parents?... C'est très équivoque: il faudrait l'admission de jeunes accompagnés de leurs parents, gardiens ou professeurs. Or, d'après la commission d'enquêtes, il existe une cote "X" signifiant que les jeunes de moins de 16 ans - depuis janvier, de moins de 17 ans - ne peuvent aller seuls au cinéma (et je voudrais bien que ce soit désormais les moins de 18 ans). Car les jeunes comprennent très bien une histoire, mais sûrement pas le message qui est insinué dans le film.

J'aimerais bien aussi que les jeunes ne soient pas admis en bas de 18 ans pour les films "restricted". C'est d'ailleurs ce qui est recommandé au Québec. L'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique sont plus sévères que le Manitoba; l'Ontario est plus ouvert.

L'image est devenue la langue du XXe siècle!

●

ÉCOLES PRIVÉES AU MANITOBA

par Jean-Paul Aubry, o.m.i.

Au début de cette année, la Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholitque a publié une partie des conférences présentées lors du 37e congrès annuel que la Société avait tenu au Manitoba en juin 1970, à l'occasion du centième anniversaire de l'entrée de la procince dans la Confédération. On se souvient que les sessions de la section française de ce congrès s'étaient déroulées au Collège de St-Boniface tandis que celles de la section anglaise eurent lieu au campus de l'Université de Manitoba.

Le congrès avait pour thème "L'Histoire religieuse du Manitoba". Le sujet était assez vaste, surtout quand on sait que la vie religieuse du Manitoba commandait aussi celle de tout l'Ouest. Pendant un certain temps, Mgr Provencher eut même juridiction jusqu'au Pacifique !

Comme on ne peut retracer l'histoire d'une Eglise particulière sans tout d'abord parler de ses premiers responsables, les évêques, le congrès se devait de traiter abondamment des trois premiers évêques du Manitoba, les Provencher, Taché et Langevin.

Les historiens de métier auront peut-être un peu à redire sur la profondeur de certaines études, mais le public manitobain, les catholiques plus particulièrement trouveront beaucoup de profit à lire quelles sortes d'hommes étaient ces fondateurs de l'Eglise de l'Ouest. Par leur courage, leur foi et leur vision apostolique, Mgr Provencher et Mgr Taché se comparent aisément aux Pères de l'Eglise des Gaules ou de l'Irlande ou de la Rhénanie. S'ils avaient vécu à une époque plus ancienne de l'Eglise, l'opinion populaire les auraient canonisés sans forme de procès, tout comme c'est arrivé pour saint Augustin, saint Patrick et bien d'autres de cette époque-là. "On juge l'arbre à ses fruits." dit l'Evangile. Pourquoi faudrait-il un procès de canonisation pour nous prouver que Provencher et Taché furent des apôtres sinon à la manière de Pierre et de Paul, du moins à la manière de leurs successeurs?

Mgr Langevin aurait plus de fil à retordre avant de se faire canoniser, surtout si l'on se base sur le jugement que Laurier Lapierre a porté sur lui dans son étude intitulée "Joseph-Israël Tarte et les évêques de St-Boniface". Les analyses de M. Lapierre ne laissent pas indifférent. Sa recherche fouillée et abondante se présente dans un style qui ressemble beaucoup à celui d'un journaliste engagé. Ses personnages en sortent peut-être un peu écorchés mais pas pour autant moins vrais et moins authentiques devant l'Histoire.

Il est fort intéressant de lire, immédiatement après la conférence de M. Lapierre, l'étude de Peter M. Toner sur "The New Brunswick Schools Question" (à la p. 85 de la section anglaise du volume). Ce travail de M. Toner permet de se demander si la question des écoles du Manitoba aurait jamais eu lieu si les évêques du Québec n'avaient pas retiré leur appui à leurs collègues des Maritimes en mai 1873, alors que ceux-ci pressaient le gouvernement MacDonald de désapprouver le projet de loi par lequel l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick s'apprêtait à supprimer le système des écoles séparées en vigueur dans la province depuis 1858. En raison de leur influence considérable auprès du gouvernement MacDonald, les évêques du Québec tenaient Macdonald à leur merci. Mais les évêques se trouvaient aussi dans une impasse. En forçant Macdonald à donner raison à la minorité catholique des Maritimes dans une question concernant l'éducation, ils permettaient au Fédéral d'intervenir dans une affaire de juridiction provinciale. Or, à la Conférence de Londres en 1866, c'était justement les Canadiens-français, c'est-à-dire le Québec, qui avaient bloqué toute mesure permettant une intervention fédérale dans les affaires provinciales en matière d'éducation. Le Québec garantissait ainsi son statut particulier de province canadienne française.

Conséquemment, quand vint, en 1873, la question des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, l'épiscopat québécois se garda bien de forcer la moindre brèche dans l'autonomie provinciale en matière d'éducation. "Québec was rightly concerned, écrit Toner, that any breach of provincial control over education might be turned against French-Canadians in that province." Conséquemment, "in order to maintain the rights of French-Canadians in Quebec, it was necessary to jettison the minorities in the other provinces."

Pourquoi alors, vingt ans plus tard, l'épiscopat du Québec allait-il plonger à fond dans l'affaire des écoles du Manitoba? Il s'agissait des droits d'une minorité canadienne-française! Mais n'était-ce pas là faire acception de personnes? N'était-ce pas également s'ingérer dans des affaires de juridiction provinciale?

Il nous est facile, à cent ans de distance, loin de la fièvre des conflits du temps, de questionner la logique d'alors. Il est intéressant tout de même de constater combien l'histoire de l'Eglise canadienne est tissée à même les vicissitudes de la Confédération canadienne. Tout comme le séparatisme québécois est un développement logique du provincialisme et de l'isolationnisme québécois qui s'était manifesté en 1866 et 1873, le problème actuel des écoles privées ou séparées trouve ses racines dans l'ambiguïté inhérente à la Constitution canadienne en matière d'éducation.

Avant de clore ces réflexions sur quelques-uns des travaux du 37e congrès de la Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, signalons à l'attention des lecteurs de la région de la Montagne les études sur deux communautés qui jouèrent un rôle important dans leur région, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception et les Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies.

Souhaitons enfin qu'un jour, un historien à l'esprit synthétique réunira avec ordre et unité toutes ces recherches éparses qui s'accumulent petit à petit sur l'histoire de l'Ouest.

•

AVIS

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE
ET DE L'IMMIGRATION

AVIS important aux résidants et aux employeurs de St-Vital et de la municipalité rurale de Ritchot.

A compter du 1er juillet 1972, les gens qui cherchent de l'emploi aussi bien que les employeurs résidant aux endroits ci-haut mentionnés, seront servis par LE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE situé au

283, avenue Taché, St-Boniface

On offre aux employeurs engagés dans le commerce, dans l'industrie et dans les professions, un service compréhensif concernant le marché du travail ainsi qu'une source d'employés prêts à remplir vos besoins.

A ceux qui se cherchent un emploi, on offre un service d'orientation, de formation et de placement.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ :
CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
283, avenue Taché, R2H 2A1
Signalez: 985-2510

"Don't split the Community..."

par René Rottiers

C'est très important. Il ne faut à aucun prix provoquer des mésententes, des frictions, au sein de la communauté... C'est ce que nous disait récemment un fonctionnaire de langue anglaise du ministère de l'Education de la Saskatchewan: "Don't split the community".

Lorsqu'une communauté francophone, consciente des dangers qui la guettent sur le plan scolaire étudie la situation, recherche des solutions et se risque à faire à certains responsables du ministère des suggestions de solutions, c'est le souci de préserver le groupe majoritaire qui se manifeste d'abord, en guise de réaction.

Donner aux francophones ce qu'ils demandent, bien des fonctionnaires sont d'accord à le faire, MAIS, SEULEMENT, si cela ne dérange en rien le groupe anglophone confortablement assis dans sa majorité. S'il faut faire un effort, s'il faut essayer de comprendre, qui devra consentir à cet effort, qui devra comprendre? sinon le groupe francophone lui-même.

Les droits de la minorité francophone dans notre province sont doublement garantis: par le British North America Act, d'abord; par le Saskatchewan Act, ensuite.

Mais il ne faut pas déplaire à la majorité et, pour ne pas lui déplaire, il n'y a qu'à se tenir tranquille, à se fermer la bouche, à se laisser assimiler... Si la minorité française réclame ses droits, elle menace du même coup, semble-t-il, de porter atteinte à l'unité du milieu. Si nous réclamons une consolidation française sur le plan scolaire, nous risquons de faire "éclater" la communauté de la région, et son unité...

Sur le plan de nos droits, oh! comme on nous comprend! On nous comprend tellement bien que cette compassion à elle seule devrait nous satisfaire pleinement!

Sur le plan de la réalité, ne sommes-nous pas des séparatistes, des révolutionnaires, des impertinents, d'oser réclamer pour les francophones des écoles qui leur permettraient d'apprendre convenablement leur langue et de leur inculquer les bases fondamentales de leur culture?

Certes, ces sentiments ne semblent pas être du tout ceux du gouvernement comme tel, pas plus d'ailleurs que ceux du ministre de l'Education, ou des deux directeurs du français à ce ministère, – mais il y a encore à certains niveaux des fonctionnaires qui occupent des postes importants, et dont l'attitude est pour le moins désarmante, envers les groupes francophones.

Si ceux-ci veulent véritablement conserver leur langue et leur culture, il leur appartient de le dire sans équivoque, en travaillant au profit du groupe francophone, et sans trop se préoccuper des anglophones qui ne partagent ni leurs soucis, ni leurs appréhensions, ni leur idéal.

Les anglophones qui ont le souci de faire de leurs enfants des citoyens bilingues, et ils sont de plus en plus nombreux, seront les premiers à appuyer l'école française, car celle-ci leur est aussi accessible.

Et les autres? Ceux qui ne comprennent pas? Ceux qui ont peur de se faire déranger dans leurs habitudes? Et bien tant pis! S'il faut pour cela que les francophones les bousculent, qu'ils le fassent, au risque de faire éclater la communauté dans son unité! Nous sommes pour l'union qui respecte les droits de chacun, sans oublier les nôtres. Nous nous opposons à l'unité qui est la forme la plus sûre de l'assimilation pour un groupe minoritaire.

Car l'unité que prône bien des anglophones, ne peut respecter la liberté intégrale des francophones du Canada; pour ceux-là, l'unité, c'est le Melting Pot où il n'y a place ni pour la langue ni pour la culture françaises.

Avouons que trop de nos francophones ont malheureusement perdu cette fierté qui, seule, leur permettrait de se tenir debout, comme des chênes bien plantés. Sinon, comment expliquer cette attitude d'aplaventrisme que l'on rencontre malheureusement trop souvent chez des francophones qui sont incapables de prendre la moindre décision liée à leur qualité de Canadiens-Français sans inviter les anglophones à venir décider avec eux, pour eux, et en anglais, ce qu'il convient de faire?

Les décisions qui doivent être prises en fonction de l'avenir et de l'épanouissement de notre culture Canadienne-française, c'est à nous, francophones, à les prendre. De grâce, ne comptons pas sur les autres pour décider à notre place.

Soyons fiers d'être ce que nous sommes; soyons décidés à prendre nous-mêmes les décisions qui s'imposent pour le demeurer!

Qu'en pensez-vous, amis, lecteurs?

●

LIMITE AUX EXIGENCES

par Gérald Dorge

Les grèves dans le secteur public au Canada cette année sont un indice de l'attitude militante qui règne dans une majeure partie de notre société.

Par exemple, les grèves des instituteurs, des gardes-malades, etc. qui ont eu lieu au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, étaient peut-être justifiables, car il existe toujours le problème de maintenir un niveau de salaire raisonnable quand l'inflation affecte le pouvoir d'achat, surtout pour les salariés au bas de l'échelle.

Mais justifiable ou non les grèves font partie des tactiques par lesquelles des employés dans les secteurs publics ou privés exigent de plus en plus pour leur travail.

Entre 1961 et 1970 la production par personne employée au Canada a augmenté de 24,4% et les revenus de cette production pour cette même période a augmenté de 81,2%.

Les récipients du bien-être social veulent avoir des augmentations et souvent avec de bonnes raisons.

De tout côté on exige de plus en plus et, à mon avis, la société en général exige trop de notre système économique. Et quand par suite, on veut mettre de l'emphase sur un projet particulier, le contrôle de la pollution par exemple, eh bien à ce moment-là on aurait peut-être intérêt à éviter une hausse d'exigences sur notre système économique. J'ai un peu l'impression que tout notre système social-économique-politique est menacé par les exigences exagérées qu'on place sur lui.

Un professeur d'économie disait tout récemment que la main-d'oeuvre sert comme stimulus à la productivité et à la croissance de l'économie, pas par une contribution directe, mais plutôt à cause du fait que le coût de la main-d'oeuvre augmente si considérablement que les patrons cherchent des méthodes plus efficaces pour économiser sur la main-d'oeuvre.

Les syndicats prennent l'attitude que le travail est de sa propre nature dégradant et négatif; alors ils se contentent de s'assurer que leurs membres sont bien payés et en même temps cherchent à réduire le nombre d'heures qu'ils doivent travailler. Cette attitude aide à détruire les chances pour de nouveaux emplois, des possibilités d'avancement et aussi détruit chez les producteurs canadiens cette initiative de faire concurrence dans les marchés domestiques et mondiaux.

Par contre il est peut-être vrai que si les travailleurs prennent une attitude négative envers le travail, la direction dans le monde des affaires doit en assumer une partie de la responsabilité. Les travailleurs deviennent de plus en plus instruits et par contre beaucoup du travail demeure alourdissant et routinier. Il doit y avoir beaucoup plus d'emphase de mise sur l'humanisme dans le milieu de travail et on doit aussi permettre une plus grande participation des employés dans les décisions qui les affectent, ainsi qu'une participation dans les profits réalisés afin qu'eux aussi puissent profiter du système capitaliste. En Europe, on peut constater un mouvement dans cette direction. Au Canada cependant, les syndicats et les grandes compagnies ne manifestent pas tellement d'intérêt dans ces progressions européennes.

Il devient de plus en plus évident qu'il est temps qu'on se réveille et qu'on change certaines attitudes. Les grèves sont coûteuses et disruptives, et les exigences croissantes ne peuvent être rencontrées indéfiniment.

●

TOURISTES AU MANITOBA

Selon le ministre du tourisme, des loisirs, et des affaires culturelles, M. Laurent Desjardins, l'année 1972 connaîtra un grand succès au point de vue touristique. Selon les données de Statistiques Canada, de janvier à avril, le Manitoba a connu une augmentation de 28,31 pour cent dans le nombre de véhicules traversant la frontière Manitoba - Etats-Unis pour venir au Manitoba. Durant cette même période, en 1971, le Manitoba accueillait 60,071 véhicules; en 1972, le chiffre est de 77,082.

Le nombre de visiteurs a augmenté de 168,657 en 1971, à 202,800 en 1972, soit une augmentation de 20,24 pour cent.

Durant la période de janvier à avril, le Canada a connu une baisse de ,91 pour cent dans le nombre de visiteurs, en comparaison avec l'année 1971.

M. Desjardins affirmait que l'augmentation touristique au Manitoba est très encourageante pour son département, vu, surtout que cette période de janvier-avril est ordinairement une période faible au point de vue touristique. L'augmentation serait le résultat d'une plus grande emphase sur les programmes de promotion, de publicité.

Un message de votre département de police

BICYCLETTES

Il faut

Obéir à tous les règlements de circulation (signaux d'arrêt, feux de circulation ou autres).

S'assurer que votre bicyclette porte un numéro de série.

*Que votre bicyclette soit munie d'un phare à l'avant.

*Que votre bicyclette ait un phare ou un réflecteur à l'arrière.

*Que le pare-boue arrière soit peint en blanc (10" x 2").

Se procurer une licence pour votre bicyclette.

Que votre licence soit bien en évidence à l'arrière de votre bicyclette.

Rouler aussi près que possible du côté du chemin.

Signaler de la main quand on doit tourner ou arrêter.

Maintenir au moins une main sur le guidon de votre bicyclette.

*obligatoires seulement quand les véhicules doivent allumer leurs phares.

Il ne faut pas

Conduire sur le trottoir ou le boulevard.

Se promener plus de deux côte à côte.

Que le conducteur de la bicyclette s'assoit ailleurs que sur le siège de la bicyclette.

Transporter des passagers à moins que votre bicyclette ne soit équipée pour en accommoder.

S'accrocher à un véhicule en marche.

Porter un gros objet encombrant qui pourrait nuire au bon maniement de la bicyclette.

Enlever ou fausser le numéro de série.

Acheter une bicyclette à moins que le numéro de série soit bien lisible.

Il faut se rappeler

Un cycliste a les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'un automobiliste.

PIÉTONS doivent

obéir aux signaux de circulation.

traverser la rue aux intersections.

marcher d'un bon pas en traversant la rue.

indiquer du bras et de la main que vous désirez vous servir des passages réservés aux piétons.

marcher sur les trottoirs.

s'il n'y a pas de trottoir, marchez bien à gauche sur la chaussée très près du bord du chemin.

Ils ne doivent pas

s'engager sur la chaussée si une voiture est très proche.

s'engager dans un passage à piéton si des voitures sont très proches.

marcher dans la rue, s'il y a un trottoir.

marcher plus de deux côte à côte quand il faut se servir de la chaussée.

porter des vêtements sombres en marchant sur la chaussée le soir.

Il faut se rappeler

Si vous traversez la rue ailleurs qu'à une intersection, les automobilistes ont priorité de passage.

Les règlements énoncés ci-haut, sont tirés du 'Highway Traffic Act' et les délinquants sont passibles d'être traduits en Cour.

CYCLISTES

Protégez-vous – Conduisez avec prudence

AGRICULTURE

La sécurité agricole et les produits chimiques

Les pesticides et produits chimiques de même ordre sont nécessaires si l'on veut obtenir de bonnes récoltes de haute qualité alimentaire. Les fabricants de ces produits chimiques répondent aux normes et exigences fixées par les règlements du gouvernement avant de les mettre sur le marché. C'est alors au fermier de faire attention à leur manipulation, leur épandage et leur entreposage; il doit aussi disposer des contenants vides de la façon appropriée.

L'ETIQUETTE

Lire tout ce qui est écrit sur l'étiquette et suivre les instructions à la lettre. User de bon sens commun pour faire le lien entre ce qui est écrit sur l'étiquette et l'application véritable du produit chimique.

UTILISATION

Les agriculteurs devraient préparer avec soin leurs programmes d'application. On utilisera le BON produit chimique, à la BONNE époque pour le travail prescrit. On utilisera de même, si nécessaire, un appareil de respiration approprié et on portera le genre de vêtements prescrit. Il faut se protéger la peau comme le conseille l'étiquette ou les directives spéciales et éloigner les enfants des secteurs de mélange d'épandage ou d'évaporisation.

ENTREPOSAGE

Tous les produits chimiques agricoles devraient être entreposés là où ils ne peuvent entrer en contact avec la nourriture ou les provendes. Conservez les produits chimiques dans leur contenant original – jamais dans des bouteilles de boisson gazeuse, des pots de conserves ou d'autres récipients non marqués, spécialement ceux qui servent aux aliments ou aux boissons. Pour protéger les enfants et les animaux entreposez rapidement dans un endroit sûr les parties non utilisées que l'on veut conserver.

DESTRUCTION

Ne jamais se débarrasser des contenants de produits chimiques ou de petits restants dans les vidanges ou les endroits accessibles aux enfants. Ecrasez, brisez ou enterrez les récipients de métal ou de verre. Lorsque vous brûlez des récipients, faites attention de ne pas en respirer les vapeurs. Les gaz libérés par la chaleur peuvent être extrêmement dangereux, toxiques même.

PENSEZ A CES QUELQUES FAITS

Chaque année, le manque de soin dans l'usage des pesticides cause, chez les enfants de moins de cinq ans, environ 250 accidents tous évitables.

C'est bien souvent à cause de la négligence des adultes que les enfants entrent en contact avec des produits chimiques dangereux.

Chaque année, on utilise plus de 4,000 tonnes de pesticides pour détruire les insectes nuisibles.

Les agriculteurs connaîtront d'importantes pertes économiques si les organismes de régie qui protègent les consommateurs trouvent dans les récoltes trop de résidus des produits chimiques à cause de leur mauvais usage.

SERVICE D'APPRÉCIATION DES CARCASSES DE BOEUF

Récemment, Agriculture Canada a annoncé un nouveau programme d'aide aux éleveurs de bovins de boucherie. C'est le Service d'appréciation des carcasses de boeuf. Il fournira aux éleveurs de veaux d'engraissement et de bovins gras, des informations détaillées sur leurs carcasses.

Jusqu'ici, il n'y avait aucun moyen pour faire connaître la qualité des carcasses de leurs bovins.

Les éleveurs qui se procurent des étiquettes qu'ils posent eux-mêmes sur l'oreille de leur bovin reçoivent du Service les renseignements suivants: lieu de l'abattage; date de l'abattage; poids de la carcasse à chaud; classement; surface de la noix de côte; épaisseur de gras entre la 11e et la 12e côte; notation du persillé; numéro de l'étiquette d'oreille pour que l'éleveur puisse reporter les données à chaque animal.

L'éleveur peut acheter ces étiquettes du gouvernement fédéral, les placer et, plus tard, savoir ainsi quelle est la qualité de ses bovins après l'abattage.

De nos jours, dans l'industrie moderne du boeuf, un animal peut appartenir à différents éleveurs avant d'être abattu. Chaque éleveur peut se spécialiser dans un stade de l'alimentation et de la gestion des bovins.

Les éleveurs qui désirent obtenir des renseignements sur un de ces animaux après l'abattage peut acheter et fixer une étiquette d'oreille. Dans ce cas un même animal peut porter deux, trois ou même davantage d'étiquettes d'oreille au moment de l'abattage. Chacun des éleveurs propriétaires de l'animal recevra des données complètes sur la carcasse.

Les étiquettes coûtent un dollar pièce et se vendent par lots de 10 étiquettes au minimum. Le prix de l'applicateur (un seul suffit) est de trois dollars.

Le prix de l'étiquette couvre les frais d'inscription et de distribution des données sur les carcasses.

On peut se procurer les étiquettes et l'applicateur à la Division des bestiaux, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, K1A 0C5. Les chèques, les mandats postaux ou bancaires doivent être établis à l'ordre du Receveur général du Canada.

●

Conseil National de commercialisation des produits agricoles

M.H.A. Olson, ministre de l'Agriculture, annoncait il y a quelque temps la nomination de six membres au Conseil national de commercialisation des produits agricoles.

Le Conseil a été établi en vertu du bill G-176 approuvé par le Parlement en décembre dernier. Il surveillera l'établissement et le fonctionnement d'agences nationales de commercialisation des produits agricoles.

C'est un gros agriculteur de la région d'Edmonton en Alberta, M. Paul Babey, qui a été nommé président du Conseil. M. Réal Roy, de Boucherville (Québec), directeur des abattoirs LeGrade, compagnie appartenant à la Coopérative Fédérée de Québec, en est le vice-président.

Les autres membres du Conseil sont les suivants: Ralph Ferguson, agriculteur d'Alvinston (Ontario); J.-Adrien Lévesque, de St-Léonard (N.-B.), ancien ministre de l'Agriculture; Hector Hill, aviculteur de Truro (N.-E.); Albert Vielfaure, de la Broquerie (Manitoba), ancien membre de l'Office de commercialisation des éleveurs de porcs du Manitoba.

"Les personnes qui ont été nommées par le Cabinet possèdent une vaste expérience en agriculture et ont rendu de grands services aux organisations agricoles" a déclaré M. Olson, en annonçant les nominations. "Je suis convaincu qu'elles apporteront un précieux concours à l'agriculture et aux agriculteurs."

Le Conseil a commencé ses activités au cours de la première semaine d'avril. On prévoit que les premières demandes de création d'organismes nationaux de commercialisation seront présentées par les producteurs d'oeufs et de dindons.

●



Massey-Ferguson présente un bac à herbe coupée et à feuilles, facile à monter et à utiliser, pour le tracteur de gazon MF7. Ce nouveau bac genre "sidecar" peut recueillir jusqu'à cinq boisseaux d'herbe coupée ou de feuilles.

POLITIQUE DU LAIT 1972-73

Le 1er avril, la Commission canadienne du lait a augmenté de 3 cents la livre le prix de soutien du lait écrémé en poudre. Cette augmentation va rehausser le niveau de soutien du lait de transformation de plus de 20 cents les 100 livres de lait.

Le prix d'achat de la Commission pour le lait écrémé en poudre et le fromage cheddar a augmenté en février et en août 1971. Il y a eu aussi en août dernier une augmentation du prix de soutien du beurre.....

A la suite de ces augmentations de prix, la production s'est accrue depuis le dernier trimestre de 1971.

L'importance accordée au lait écrémé en poudre dans le programme de cette année devrait signifier un meilleur équilibre entre la production de beurre et de fromage et éviter le risque d'une surproduction de fromage.

●

CONFÉRENCE SUR L'AMÉLIORATION DE LUZERNE

Lors de la vingt-troisième conférence sur l'amélioration de la luzerne, on discutera des progrès réalisés dans la culture de cette plante fourragère, l'une des plus appréciées au monde, et des nouvelles possibilités qu'elle offre. Cette conférence aura lieu à l'université Carleton du 10 au 12 juillet et réunira des chercheurs venant de plusieurs régions de l'Amérique du Nord.

M. D.H. Heinrichs, de la Station fédérale de recherches agricoles de Swift Current (Sask.), l'un des plus éminents sélectionneurs de luzerne au Canada, assumera la présidence de cette conférence.

On y abordera les sujets suivants: l'amélioration de la luzerne, les insectes des plantes fourragères, la gestion, la sélection, les qualités spéciales de la luzerne, les caractéristiques susceptibles de réduire la météorisation, les recherches physiologiques et les maladies.

Plusieurs chercheurs canadiens, dont neuf sont employés par le ministère fédéral de l'Agriculture, y présenteront des exposés. Les universités des Etats-Unis ainsi que des groupes de recherche au service du gouvernement et de l'industrie seront représentés par des conférenciers.

La Station fédérale de recherches agricoles d'Ottawa située à la ferme expérimentale centrale, agira comme hôte lors de cette conférence. Elle sera représentée à cette fin par M. W.R. Childers.

Une visite des lieux est prévue à l'horaire au cours de l'une des matinées.

●

d'une région à l'autre

ST-NORBERT

COLLATION DES DIPLOMES

Le 10 juin fut une journée mémorable pour quelque soixante-deux gradués de l'Institut Collégial de Saint-Norbert. Pour les parents et grands-parents, c'était certainement une journée remplie de fierté. Après l'entrée dans l'église, les exercices débutèrent par une prière d'ouverture et des lectures, ainsi que des pièces musicales de la chorale sous la direction de Sr De Pape.

Ensuite, il y eut la remise des diplômes par M. Guy Roy, principal, et le R.P. Jean-Paul Isabelle, o.m.i. La médaille d'or fut décernée à David Woytowich et la médaille de bronze à Kathy Murphy. Le prix d'argent pour un étudiant de la classe O.E.C. fut gagné par Rose-Marie Vouriot. Julie LeGal et Robert Keith récitèrent ensuite la prière des gradués et Philippe Cinq-Mars et Serge Moquin donnèrent les discours d'adieu au nom des élèves. L'orateur invité fut M. René Deleurme, l'ancien principal, qui parla de la valeur de l'éducation dans un monde moderne. La chorale exécuta, pour ce service, les chansons "Chimbolom", "If you can Help Someone", et "Hymne à la joie".

Il y eut ensuite un café-rencontre à l'école secondaire. La soirée vit une grande danse avec la musique des Caribs. Voici la liste des gradués: Michelle Boisjoli, Denis Bouchard, Denis Bourgeois, Philippe Cinq-Mars, Diane Cloutier, Jacqueline Cormier, Janet Courcelles, Richard De Cruyenaere, David De Vos, Linda Dorge, Elsima Dorge, Jacqueline Emond, Roger Fontaine, Denis Gendron, Denis Girouard, Adrien Gobeil, Florence Gousseau, Claude Grégoire, Raymond Guilbault, Ken Healy, Ron Hildebrand, Berge Hockridge, Richard Joyal, Robert Keith, Jean Kenny, Bernard Kent, Camille Lagacé, Gisèle Lagacé, Rachel Lagacé, Aline Lagassé, Henri Lagassé, Paulette Lagassé, Aimé Lapointe, Mariette Lapointe, Leslie Larivière, Diane Lasko, Diane Leclerc, Julie LeGal, Gus Lodewyks, Betty McPhedran, Serge Moquin, Diane Moreau, Sandra Moreau, Eddie Mosiewick, Kathy Murphy, Jeff Noiseux, Mary-Ann Oosteween, Myrian Paquin, Alice Perron, Anita Provost, Charles Ritchot, Roland Ritchot, Donald Robert, Yolande St-Onge, Gary Tencha, Elaine Tonn, Lynn Turner, Rose-Marie Vouriot, Thérèse Vouriot, Murray Well, David Woytowich, Margaret Zadoroznik.

LORETTE

Le 22 juin dernier avait lieu la graduation à Lorette. Cette année, on comptait 32 gradués. Une messe fut célébrée à 2h30 de l'après-midi par l'abbé Prescott. Durant l'homélie, il présenta ses félicitations à tous les gradués. Tous les élèves ont lu une prière ensemble pour remercier leurs parents et professeurs et ont fait une promesse de baser leur vie future sur la parole de Dieu. L'épitre fut lue par Jeanne Cournoyer et les commentaires par Claude Jeanson. Un chant fut présenté par Mona Gauthier, accompagnée à la guitare par Colette Dubois.

Après la messe, tous se rendaient à l'école Lagimodière pour les cérémonies de graduation. Les maîtres de cérémonies étaient les deux principaux d'écoles, M. Gabriel Girard et M. Paul Préfontaine. L'invité d'honneur, l'abbé Toupin, a introduit tous les gradués.

Une bourse de $15 fut présentée à Mary-Ann Sauwatzky, ainsi que la médaille d'or de l'Université de Manitoba pour avoir obtenu les meilleurs résultats. Léo Dubois, commissaire, a terminé le programme de l'après-midi.

Avait lieu ensuite une danse à la salle paroissiale où tous les parents, professeurs et amis des gradués étaient invités. Des anciens élèves de l'école, l'orchestre "The Other Side", s'occupaient de la musique. En tout, environ 500 personnes ont pris part aux célébrations.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Dimanche dernier avait lieu un marcheton auquel participaient les étudiants de l'école secondaire et élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Le marcheton se faisait entre St-Léon et Notre-Dame, une distance d'environ 15 milles.

Vendredi et samedi, les 23 et 24 juin, avait lieu une exposition, un rallye du club 4H sur le terrain de jeu. Le 24 juin, il y avait également un tournoi de balle molle et l'équipe de Lourdes a remporté la première place (ayant battu Baldur et Somerset).

ST-PIERRE

Durant les dernières huit années, des milliers de jeunes athlètes se sont rendus au Camp athlétique de renommée internationale, au "International Peace Gardens".

Cette année, l'Institut Collégial de St-Pierre délègue 4 étudiants qui participeront au camp de Ballon volant (co-ed) qui aura lieu du 13 au 20 août. Le comité sportif de l'Institut Collégial alloue $40 à chaque étudiant. La balance de $15 chacun doit être trouvée par les étudiants. Les quatre étudiants sont Irène Préfontaine, Mariette Curé, René Hébert et Normand Gautron.

Les étudiants furent choisis selon les critères de "leadership", d'habileté athlétique et, de façon globale, selon leur participation active aux programmes athlétiques de l'Institut Collégial.

SACRÉ-COEUR

Il y aura pèlerinage des Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg le 19 juillet. Le départ se fera de l'église du Sacré Coeur à 9h00 du matin, pour Ste-Anne-des-Chênes, et le retour sera vers 3h00 p.m. Toutes les personnes intéressées peuvent téléphoner à Mme O. Forcier (775-1506) ou à Mme A. Roy (942-9587). Les billets sont de $1.25 pour adultes, 75 cents pour enfants.

ÎLE-DES-CHÊNES

Le 24 juin dernier, M. et Mme A. d'Auteuil célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Une messe fut célébrée à 4h00 de l'après-midi par l'abbé Marcel Dacquay. Les 4 enfants de M. et Mme d'Auteuil faisaient la lecture des prières durant la messe (Gilbert, Claudette, Lucille et Georges-Edouard). Après la messe eut lieu un souper familial et une réception au Dakota Motor Hotel.

A la messe, M. Louis Molin chantait, accompagné de sa femme à l'orgue. A la fin de la messe, M. d'Auteuil (membre de la chorale) a chanté "Nous chanterons pour toi Seigneur".

Des constructions se poursuivent à Ile-des-Chênes. Deux maisons sont présentement en construction dans le village, pour M. Paul St-Laurent et M. Gurkiw. M. Emile Lamoureux construit une maison près du village.

Les constructions sur la rue principale du village sont terminées; cette rue est maintenant un boulevard.

Samedi dernier, le 1er juillet, avait lieu le mariage de M. Julien Lacroix avec Mlle Liliane Leclaire.

ST-JEAN-BAPTISTE

Continuation des événements de 1971

Madame Blanche Bellemare était une heureuse gagnante de $100. au concours "Alpha" de CKSB.

En octobre, M. le Maire Arthur Vermette, Bernard Lafond et Antoine Sabourin, conseillers, furent élus par acclamation dans la municipalité de Montcalm pour un terme de 3 ans.

Le 28 octobre St-Jean-Baptiste fêtait l'ouverture officielle de la manufacture "St-Jean Sportswear" dirigée par M. Norman Werbuk. L'abbé Roy bénissait ce nouvel établissement.

Madame Gérard Sabourin gagna le gros lot de $700 au Bingo de Letellier.

Félicitations à M. Donat Touchette, directeur de la manufacture de roulottes qui recevait le "Award of Design Merit" de la part du "Product Review Board of the Manitoba Institute".

Norman Touchette et Paulette Lavallée furent des gagnants de Bourses et de trophées-souvenirs aux examens du "Western Board of Music". Norman a participé au concert de l'Université. D'autres trophées ont été mérités par Jocelyne Beaudette pour son succès en chant. Jacqueline Touchette en piano. Tous sont des élèves du Département musical de Saint-Jean-Baptiste.

Le 10 décembre avait lieu "Boîte à chansons" à la salle du Centenaire, avec salle comble. Le thème de la soirée était "Main dans la main".

Le 31 octobre avait lieu la graduation des élèves finissants à l'auditorium de l'Ecole élémentaire.

Le 23 octobre, ce fut l'installation des nouveaux officiers des Chevaliers de Colomb sous la présidence de Monsieur Ronald Perron, député du district Montcalm, accompagné du Grand Chevalier de St-Malo, M. Raymond Soucier.

Le 12 décembre 1971 le feu ravageait le magasin général appartenant à MM. Arthur et Pierre Vermette. Ils en étaient propriétaires depuis 1936, l'ayant acheté de M. Georges Guertin.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm organisèrent un "Arbre de Noël" avec la visite du Père Noël, pour les enfants. Un merci spécial au grand chevalier Marcel Graveline de Letellier et Edouard Lavallée.

Les statistiques paroissiales au cours de l'année 1971: 11 baptêmes, 24 confirmations, 9,500 communions, 8 mariages, 8 sépultures.

Ceci met fin aux événements communautaires comprenant des activités de loisirs, de sports, et de culture pour l'année 1971.

STE-AGATHE

M. et Mme Wilfrid et Gérard Forguet, et Mme Charron de Ste-Thérèse de Blainville, Québec, étaient de passage à Ste-Agathe la semaine dernière, en route pour Vancouver. Ils visitèrent leurs cousins, les Alarie et affiliés.

M. et Mme Adrien Dumesnil et leur famille se rendaient à Flin Flon le 1er juillet. M. Dumesnil revient durant la semaine. Ses filles passeront un mois à Flin Flon, tandis que Mme Marguerite Dumesnil secondera Soeur Estelle Joyale dans l'enseignement d'un cours de nouvelles mathématiques à un groupe de professeurs du nord.

Mme Thérèse Lemoine attend ses enfant de Waboden, en route pour la Colombie. Elle gardera son petit-fils durant leur voyage.

M. et Mme Hector Bahuaud et leur famille, ainsi que M. et Mme Omer Courcelles et leur famille, ont pris quelques jours de vacances aux Etats-Unis, à partir du 1er juillet.

M. et Mme Clovis et Léo-Paul Beaudry sont allés à McAuley et environs en fin de semaine. M. Clovis a passé sa jeunesse dans cette région.

M. et Mme Léon Courcelles, leur fils André et leur fille Hélène partaient pour Montréal le 1er juillet.

Le 4 juillet, M. et Mme François Phaneuf et leur famille partaient pour la côte ouest pour assister au mariage d'une de leurs nièces à Skamish, au nord de Vancouver. Une semaine plus tard, ils seront revenus à Vawn, Saskatchewan, pour participer aux noces d'argent de M. et Mme Louis Phaneuf. (En 1947, François et Pauline avaient été garçon et fille d'honneur au mariage de M. Louis Phaneuf). Dans une autre semaine, M. et Mme François Phaneuf seront les hôtes au mariage de leur neveu, avant leur retour au foyer.

SPECTACLES ET ARTS

QUI ES-TU ? GENEVIÈVE BUJOLD

"C'est en faisant du théâtre que je suis devenue vedette au cinéma, car voyez-vous, justement, j'étais à Paris, en tournée avec la troupe du Rideau Vert de Montréal, quand je fus invitée par Alain Resnais à passer un bout d'essai. J'avais auparavant fait du cinéma mais aussi du théâtre et de la télévision. C'est ainsi qu'en 1965, on m'avait demandé pour jouer dans un Shakespeare à l'Odéon, et c'est là que ma chance survenait.

Il faut reconnaître que si j'ai été chanceuse, en ce sens que je fus invitée pour le bout d'essai, j'avais quand même une certaine préparation. A Montréal, j'ai fait deux ans de Conservatoire d'Art dramatique, sous la direction de M. Jean Valcour, ex-sociétaire de la Comédie Française et, avant cela, j'avais évidemment comme toutes les filles, complété mes études.



Puis, ce fut la radio, la télévision et le théâtre où l'on me demandait de jouer "Rosine" dans "Le Barbier de Séville". Et l'occasion d'aller en tournée avec le Rideau Vert.

Après ce film "La guerre est finie" où je jouais aux côtés d'Yves Montand, je fus très heureuse d'apprendre que l'on me demandait pour d'autres films français; c'est ainsi que j'ai eu l'occasion de jouer aux côtés de Jean-Paul Belmondo, dans le film "Le Voleur", et j'avais tourné pour le réalisateur Philippe de Broca, le film très gai et très amusant "Le Roi de Coeur".

Pour une inconnue, au cinéma européen, j'eus la chance inouie de voir mon nom paraître sur les écrans parisiens, dans trois films en même temps; ces films réalisés à des périodes différentes, par des vedettes internationales ont été présentés, tout à fait par hasard, pratiquement en même temps à Paris. Vous comprenez que mon nom a commencé à être connu dans le domaine du cinéma.

C'est d'ailleurs ce qui m'a valu l'occasion de jouer mon meilleur rôle au cinéma, celui d'Anne, dans le film "Anne, aux mille jours" dont la grande vedette a été Richard Burton, le mari d'Elizabeth Taylor.

Et comme vous le savez, ce film me valait l'opportunité d'être choisie pour une nomination dans la course aux Oscars, de "l'American Motion Picture Academy", il y a de cela deux ans. Ce fut pour moi et pour toute l'équipe un grand honneur, et depuis lors, à Hollywood, les propositions se font nombreuses.

C'est à la suite d' Anne" que je fus invitée à jouer avec Cocoyannis, dans "Les Troyennes", d'Euripide, avec une distribution féminine extraordinaire.

J'aime beaucoup revenir au Canada, car c'est là que je me sens le plus à l'aise et j'y retrouve ma famille et mes amis. D'autant plus que j'ai quand même certaines attaches artistiques avec mes camarades des premiers jours. J'ai fait quelques films au Québec, dont un avec Claude Gauthier et j'en ai fait deux pour mon mari, car Paul est aussi un réalisateur extraordinaire.

J'aime beaucoup tourner avec lui, car il me connait mieux que quiconque et il sait exactement ce que je peux donner au cinéma. Nous venons à peine de terminer le montage d'un film fait l'an dernier dans la région de Tadoussac, lequel sera présenté sur les écrans de Montréal, vers l'automne. Et nous avons commencé un nouveau film précisément sur les événements survenus à Montréal, à l'automne 1970.. ... au cours des difficultés politiques dans la province de Québec.

Pour ce qui est de la question politique, connaissant mon mari, je ne crois pas que ce film ressemblera d'aucune façon à ce film "Z" dont on a beaucoup parlé. Il s'agit d'une histoire d'amour qui se passe simplement à cette époque et dans le milieu. Disons que la question séparatiste et la crise felquiste ne servent que de décor plutôt que de thème dans ce nouveau projet.

Pour moi, je trouve plus difficile de jouer au théâtre qu'au cinéma, car dans ce domaine, l'on peut recommencer dix ou quinze fois ou davantage une scène jusqu'à ce que le réalisateur soit satisfait. Tandis qu'au théâtre, c'est un défi à chaque représentation, et il faut convaincre le spectateur, là, devant nous, qui demande à être convaincu. Mais je ne regrette aucunement les études théâtrales que j'ai faites, car sans elles, je crois que je n'aurais jamais pu devenir l'artiste cinématographique que je suis. Et pour moi, c'est la plus belle vie que je puisse imaginer; je fais ce que j'aime le plus au monde et je suis entourée de ma famille, car mon mari et mon fils sont toujours avec moi.....





CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 8 JUILLET

12:30 *Documentaires canadiens
13:30 *Chasse et pêche
14:30 *Les Pierrafeu
15:00 *Mon ami Ben
15:30 *Tour de terre
16:00 *Robin fusée
16:30 *Le chevalier tempête
17:00 Cent millions de jeunes
17:30 *La règle d'or
18:00 *Quentin Durward
18:30 Opinion
18:35 *L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
19:30 *La demoiselle d'Avignon
20:00 Billet de faveur
22:00 Cinéma d'ici
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport

DIMANCHE 9 JUILLET

12:30 La semaine verte
12:45 *Les quatre saisons
13:00 Le français d'aujourd'hui
13:30 *Les enchanteurs
14:00 *Univers des sports
15:30 *L'heure des quilles
16:30 Rencontres
17:00 5D
17:30 Le francophonissime
18:00 *La grande aventure
18:30 Ça s'annonce bien
18:35 *Atome et galaxies
19:00 *Quelle famille
19:30 *Les beaux dimanches
21:30 *La lutte de l'homme pour sa survie
22:30 *Les grands-mères
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:20 *Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui

LUNDI 10 JUILLET

13:45 *La vie qui bat
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Le travail à la chaîne
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Au pays de l'arc-en-ciel
17:00 *Daktari
18:00 *Techno flash
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 A propos
19:30 *Donald Lautrec Chaud
20:00 *Aux frontières du possible
21:00 *Vers l'an 2000
21:30 *Marcus Welby
22:30 *Prenez le volant
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Cinéma

MARDI 11 JUILLET

13:45 Pepe le cowboy
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Qu'ouïs-je?
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Le roi Léo
17:00 *Daniel Boone
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 A propos
19:30 *Les évasions célèbres
20:30 *Tout l'monde joue... avec les Jérolas
21:00 *Moi et l'autre
21:30 *Le monde de Marcel Dubé
22:00 *Droit de regard
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Ciné club

MERCREDI 12 JUILLET

13:45 *Mini fée
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Le travail à la chaîne
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Fifi Brindacier
17:00 *Walt Disney présente
18:00 A propos
18:15 Le téléjournal national et régional
18:30 Format 30
19:00 *Le baseball
21:30 *Ma sorcière bien-aimée
22:00 Dossiers
22:30 Le monde de la caricature
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Festival du cinéma canadien

JEUDI 13 JUILLET

13:45 *Les enfants de l'archipel
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Qu'ouïs-je?
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Le prince Saphir
17:00 *Voyage au fond des mers
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 *Le téléjournal national et régional
19:20 Sporomani
19:30 *Les grands films
21:30 Consommateurs avertis
22:00 *Qui vive
22:30 La Rouge et la Montagne
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 Le vieux Montréal
00:00 La dynastie des Forsyte

VENDREDI 14 JUILLET

13:45 *Mini fée
14:15 En mouvement
14:30 *Réseau soleil
15:30 *Batérum
16:00 *Ulysse et Oscar
16:30 *Les cadets de la forêt
17:00 *Tarzan
18:00 Noële aux quatre vents
18:30 Format 30
19:00 Le téléjournal national et régional
19:20 A propos
19:30 *Les règles du jeu
21:00 *Tournesol
21:30 *Urbanose
22:00 *Musique folle des années sages
22:30 *Son et images
23:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23:30 *Cinéma

films à la télé

SAMEDI 8 JUILLET
20h00 – "Les dimanches de ville d'Avray", un drame poétique avec Hardy Kruger et Patricia Gozzi. Un ex-aviateur devenu amnésique, s'éprend d'une petite fille abandonnée par son père au pensionnat de Ville d'Avray. (France 1961)
23h30 – "Violence charnelle", une étude de moeurs avec Henri Vidal et Cosetta Greco. Clara s'est laissée séduire par Renato. Comme celui-ci refuse d'épouser la jeune fille, les parents de Clara le poursuivent en justice. (Franco-italien, 1952)

DIMANCHE 9 JUILLET
23h20 – "Le printemps", avec Michel Lonsdale et Véronique Andries. Un homme court dans un bois, une petite fille écoute des comptines. Les deux actions ne sont pas mêlées et pourtant... Le problématique assassin est-il si étranger à la fillette encore pure et la mort de l'homme serait-elle la souillure originelle? (France, 1969)

LUNDI 10 JUILLET
23h30 – "Les anges aux mains noires", un mélodrame avec Lise Bourdin et Fausto Tozzi. Un enfant trouvé est entraîné au vol par le bohémien qui l'a élevé. La maîtresse d'un chef de bande s'attache au garçonnet qui lui rappelle son propre fils disparu. (Franco-italien, 1956)
MARDI 11 JUILLET
23h30 – "Enterrés vifs ou la chambre aux murs épais", un film de Masaki Kobayashi. Regard sur les misères morales et physiques des criminels de guerre dans la prison de Sugamo au Japon après l'armistice. Premier film d'un Festival du Film japonais présenté dans le cadre du Ciné Club pendant les mois de juillet et août. (Japonais, sous-titré)
MERCREDI 12 JUILLET
23h30 – "On est loin du soleil", film de J. Leduc avec Willie Lamothe et Claude Jutra. A partir de quelques événements vécus par le Frère André, le film tente de replacer l'homme modeste dans un contexte actuel. (Canadien, 1971)

JEUDI 13 JUILLET
19h30 – "Le piment de la vie" (The Thrill of it All), une comédie avec Doris Day et James Garner. Une jeune femme fait l'éloge un jour d'un certain shampooing, et le fabricant l'engage à faire ses annonces à la télévision. Le mari qui ne voit presque plus sa femme devient jaloux. (USA, 1963)

Le Piment de la vie, promesse d'une heureuse détente et d'une saine gaieté.

VENDREDI 14 JUILLET
23h30 – "Du soleil plein les yeux", un mélodrame avec Renaud Verley et Florence Lafuma. Des jeunes gens rendent visite à leur père installé au Maroc où il est remarié. Une jeune Suédoise vient semer la discorde. (France, 1970)

ÉMISSIONS À NE PAS MANQUER

DIMANCHE 9 JUILLET
19h30 – LES BEAUX DIMANCHES – "Schéhérazade", une comédie en un acte de Jules Supervielle. Au temps des "Mille et une nuits", au palais du sultan Shariar. Comment Schéhérazade parvient à reculer de jour en jour une mort certaine. Avec Claude Jade et Pierre Michael.

LUNDI 10 JUILLET
14h30 – RESEAU SOLEIL. – L'émission d'aujourd'hui vous parvient de Winnipeg. Il sera question entre autres de l'opéra manitobain "La légende du vent" avec M. Marius Benoist, du monument Louis Riel avec le sculpteur Martien Lemay, des Métis dans l'Ouest canadien avec Henri Létourneau et de la colonisation du village de St-Claude.
21h00 – VERS L'AN 2000. – "La mode: une deuxième peau". L'homme est le seul animal qui porte des vêtements. La mode d'aujourd'hui est le reflet de l'évolution sociale que nous vivons. Quelle sera la mode de l'avenir?

MARDI 11 JUILLET
22h00 – DROIT DE REGARD. – "Sport amateur vs le sport professionnel". Les invités sont Philippe de Gaspé Beaubien, président du Conseil national de la santé et des sports amateurs, et Yvan Cournoyer.

Schéhérazade

PETITS CHANTEURS DE MONTRÉAL

Les 46 "petits chanteurs" qui seront à Saint-Boniface devront être hébergés dans des familles de la paroisse. Si vous pouvez recevoir de ces jeunes dans votre foyer les 12 et 13 juillet, contactez l'abbé Léonce Aubin à la Cathédrale, au numéro 947-0404.

Itinéraire

12 juillet	mercredi	Arrivée à Winnipeg par CNR 23h00 Répartition dans les familles
13	jeudi	Ruines Cathédrale – 20h00 – Confirmé
14	vendredi	Lorette – 20h00
15	samedi	Ste-Anne – 20h00
16	dimanche	Richer – 20h00 – Confirmé
17	lundi	La Broquerie – 20h00
18	mardi	Repos
19	mercredi	Université de Winnipeg, Théâtre "B" 12h30: déjeuner après dans cafétéria – Confirmé – Départ pour Ste-Rose
20	jeudi	Ste-Rose – 20h00
21	vendredi	St-Lazare – 20h00 – deux soirs
22	samedi	St-Lazare – 20h00
23	dimanche	Messe – St-Lazare St-Pierre – 20h00
24	lundi	St-Léon – 20h00
25	mardi	Notre-Dame-de-Lourdes – 20h00
26	mercredi	
27	jeudi	Départ pour Montréal – Air Canada

Nouveautés chez Hachette

LIVRES D'ENFANTS

"RENDEZ-VOUS AUX JEUX OLYMPIQUES", $1.40, (Bibliothèque verte).
Les "Ji-Ja-Jo" savent parfaitement ce qu'ils veulent: assister aux Jeux Olympiques pour les épreuves équestres. Leur voyage, ils le gagneront, coûte que coûte...

"BABETTE A PARIS", $1.50, (Collection Rouge et bleue).
Laissez-vous entrainer dans les rues de Paris... en compagnie de Babette et Jeannot: vous ferez un merveilleux voyage.

LITTERATURE CANADIENNE

"LEMEAC", $1.75, nouveau drame de Marcel Dubé.
Plus particulièrement c'est le drame d'un chômeur victime de la société et de l'injustice sociale.

"LE PLUS SIMPLE BONHEUR",
L'existence la plus effacée peut enfanter des catastrophes.

LITTERATURE GENERALE

"LE RIRE C'EST LA SANTE", $6.30, (Presses de la Cité).
Des femmes de médecins, des chirurgiens, des infirmières, racontent les aventures les plus étonnantes ou les plus amusantes de leur carrière. Résultat, un livre qui vous fera rire aux éclats – un rire terriblement "tonique".

"LES ABATTOIRS DU CIEL", $5.00, par Derek Robinson.
Un roman qui se lit tout d'une traite, tant son action est rapide et violente, dictée par plusieurs évolutions des avions de chasse et des jeunes rufians qui les pilotent. Ces jeunes rufians sont les premiers chevaliers de l'air. A peine sortis de l'adolescence, ils sont jetés dans la fournaise des derniers combats de 1918 pour vaincre la peur ou pour mourir.

"DETROIT", par Arthur Hailey.
Après le succès mondial de "Airport", voici "Detroit", roman du gigantesque empire de l'automobile. Le lecteur pénètre dans les coulisses d'un monde à part, où à chaque décision l'on joue plus gros qu'à Las Vegas. Un roman exceptionnel...

films à l'écran

NOTE: Enfin à l'écran quelques films pour les jeunes! Espérons que cela se poursuivra durant les vacances.

THE BISCUIT EATER
Un Disney qui amusera et égayera les 7 à 77 ans...

WHAT'S UP DOC?
Comédie réalisée par Peter Bogdanevich avec Ryan O'Neal et Barbra Streisand. Se trouvant à San Francisco pour un congrès de musicologues, le docteur Howard Bannister est importuné par une jeune fille excentrique, Judy Maxwell. Celle-ci se présente comme sa fiancée à un riche mécène et compromet ses chances d'obtenir une subvention pour poursuivre ses recherches. La similitude de leurs mallettes avec celles d'autres résidents de l'hôtel entraîne Howard et Judy dans une folle poursuite à l'issue de laquelle ils découvrent...
Cette folle aventure reprend avec succès la tradition de la comédie américaine d'avant-guerre. Cette comédie déséquilibrée constitue un divertissement de bon aloi.

NICHOLAS AND ALEXANDRA
Drame historique réalisé par Franklin J. Schaffner, d'après le livre de Robert K. Massie.
La naissance d'un fils est l'occasion d'une grande joie pour le tsar de Russie, Nicholas II, et sa femme la tsarine Alexandra au début du siècle. Mais l'enfant souffre d'hémophilie et les angoisses causées par cette maladie font qu'Alexandra tombe sous la domination d'un moine charlatan, Raspoutine. Pendant ce temps, la révolution se prépare et les échecs de l'armée russe pendant la guerre 14-18 donnent l'occasion à Kerenski de s'emparer du pouvoir pour être à son tour remplacé par Lénine à la tête des bolchéviques. Le tsar et sa famille, exilés en Sibérie, sont finalement exécutés.
Le réalisateur s'est efforcé à un difficile amalgame d'intimisme et de spectaculaire dans cette somptueuse évocation de la vie du dernier tsar. Le résultat est un film d'un intérêt constant où l'on sent un souci de vérité historique même s'il s'y trouve quelques simplifications un peu forcées.

SKYJACKED
Drame réalisé par John Guillermin, d'après le roman Hijacked de David Harper, avec Charlton Heston et Yvette Mimieux.
Sur un avion se dirigeant vers Minneapolis, le pilote reçoit un message lui ordonnant de détourner l'appareil vers l'aéroport d'Anchorage en Alaska sous menace d'explosion. Après un atterrissage difficile, l'auteur du message se révèle et commande à l'équipage de conduire l'avion vers l'Union soviétique. Et...
Sur un sujet d'actualité, le réalisateur et son équipe ont brodé des développements pas tellement neufs ou inattendus peut-être, mais marqués au coin d'une réelle compétence technique. Le suspense qui se maintient d'un bout à l'autre est adroitement conduit. On s'emploie à sauver les vies de diverses personnes mises en danger par un déséquilibré. Le sujet donne lieu à quelques violences.

CKSB

Vacances... départ: vacances... retour. C'est un peu comme la chanson... on s'en va, et on revient.

Germain est de retour après plus de six semaines à se ballader au Québec. Qu'est-ce qu'on fait quand on est annonceur, que l'on se retrouve en vacances au Québec et que l'on s'appelle Germain Massicotte? On visite des postes de radio et on rencontre des artistes. Germain a causé avec les Carrick, Vicki et a raté de justesse Donald Lautrec.

Un contre-temps: dans le brouhaha de la fin de de semaine du premier juillet, Germain est bel et bien arrivé à Winnipeg, mais il a appris, après une attente prolongée, que ses malles étaient en route pour Paris, France et qu'on allait les lui retourner... le plus tôt possible!

Paulette Jubinville, qui a fait ses premières armes à 1050 NUIT comme annonceur, s'en va en vacances pour deux semaines. Elle sera remplacée par Suzanne Jeanson pour la première semaine et par Daniel Poulain pour la deuxième, à 1050 NUIT.

Rolland Gaudet profite de ses vacances pour déménager... et pour ajouter un autre petit Gaudet à la famille, Julien. Félicitations.

Pendant que les uns se balladent en vacances, les autres doivent attendre leur tour.

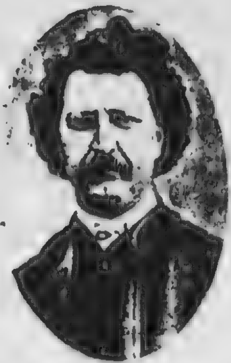
Emile Hacault s'est rendu à Minneapolis pour voir de ses yeux vu, Bobby Hull, signer la première partie de son contrat pour un million de dollars.

Il a pu aussi lui adresser la parole, question de voir si entr'autres qualités il ne parlait pas le français. Avec deux millions et demi en poche, c'est peut-être pas parmi ses priorités.

Georges Tremel se rend au camp Etienne, à Kénora, où des jeunes étudiants de la division scolaire de Winnipeg suivent des cours de français sous la direction d'Etienne Tétrault. Il en a profité pour faire quelques reportages à Information 1050.

Nadine est de retour à la discothèque et à ses disques. Il s'en est accumulé un nombre imposant durant son absence.

Bonne vacances à tous.



LOUIS RIEL
héros ou rebelle

25e épisode

par Georges Cerbelaud Salagnac

J'ai aussi été enfermé dans l'asile de la Longue-Pointe, et je suis étonné que mon ami le docteur Lachapelle, qui prit soin de moi bien charitablement, et le docteur Howard, ne soient pas ici. Mais si je devais être condamné par vous, messieurs les jurés, j'ai cette satisfaction que, si je meurs, je n'aurais pas la réputation, auprès de tous les hommes, d'être un fou, un lunatique... Votre Honneur et messieurs les jurés, si je n'étais que d'aujourd'hui, il y aurait présomption de ma part à parler ainsi, mais la vérité est bonne à dire quand elle est dite d'une manière convenable, et ce n'est pas sans présomption, ce n'est pas parce que j'ai été vilipendé pendant quinze ans que je ne crois pas que je suis quelque chose. Je sais que, par la grâce de Dieu, je suis le fondateur du Manitoba; je sais que, quoique je n'aie pas de voie ouverte à mon influence, je possède une influence considérable concentrée comme un volume considérable de vapeur est concentré dans une locomotive. Je crois que, grâce à ce que j'ai fait pour le Manitoba et les habitants du Nord-Ouest, ma parole vaut quelque chose... A propos de religion, quelle est ma croyance? Quelle est ma folie à ce propos? Ma folie, Vos Honneurs et messieurs les jurés, consiste en ce que je veux mettre Rome de côté, vu que c'est une cause de division entre les catholiques et les protestants... Si j'ai quelque influence dans le Nouveau-Monde j'en userai dans ce sens, et même si cela prend deux cents ans à venir, après ma mort, cela produira des résultats pratiques, et alors mes enfants serreront la main des protestants du Nouveau-Monde d'une manière amicale... Ma condition est désespérée, tellement désespérée que mes bons avocats, et ils l'ont fait par conviction (maître Fitzpatrick, dans son discours, a prouvé qu'il me croyait fou), ma condition paraît tellement désespérée qu'ils en sont réduits à tâcher de prouver que je suis fou afin de me sauver. Si je suis fou, naturellement je ne m'en rends pas compte. C'est le propre de la folie de ne pouvoir s'en rendre compte. Mais quelle espèce de mission ai-je? Des résultats pratiques! On a dit que je me suis fait reconnaître comme prophète par les métis. Les métis ont quelque intelligence... Il n'est pas à supposer que les métis m'auraient reconnu comme prophète s'ils n'avaient pas vu que je pouvais voir quelque chose dans l'avenir. Si je suis béni sans mesure, je puis entrevoir quelque chose dans l'avenir; nous voyons tous dans l'avenir plus ou moins... Si les métis m'ont reconnu comme prophète, si, d'un autre côté, les prêtres viennent et disent que je suis poli, si des officiers supérieurs, des hommes bons, viennent devant ce tribunal prouver que je suis poli, prouver que j'ai des manières comme il faut, en combinant le tout ensemble, vous avez un prophète comme il faut! Un fou ne peut contrôler sa folie. Si je suis fou, mon coeur dira ce qui est en moi. Hier au soir, pendant que je prenais de l'exercice, l'Esprit qui me guide et m'assiste et me console, m'a dit: "To-morrow somebody will come t'aider" (me secourir). Je suis consolé par cela. En recourant à mon Dieu, à notre Dieu, j'avais dit: "Mais malheur à moi si vous ne m'aidez pas!" Et ces mots vinrent à moi le matin: "In the morning some one will come t'aider". J'ai dit cela à mes deux gardiens, et vous pouvez envoyer chercher les deux gardiens; je leur ai dit que si l'esprit qui me dirige est l'Esprit de vérité, c'est aujourd'hui que j'attends du secours... Il y avait un mot français parmi, cela signifiait, je crois, qu'il y aurait dans cela une certaine influence française, mais que la plus grande partie serait anglaise (1)... Amener sir John à mes pieds. Ceci, bien rapporté, paraîtrait bien plus raisonnable qu'on ne l'a fait paraître. Mr. Blake, le chef de l'opposition, essaie d'amener sir John à ses pieds, d'une certaine manière. Il n'a jamais eu autant au jeu que moi. Quoique la province d'Ontario soit grande, elle ne l'est pas autant que le Nord-Ouest. Je suis content que la Couronne ait prouvé que je suis le chef des métis du Nord-Ouest. Je serai peut-être un jour reconnu pour plus qu'un chef des métis, et si je le suis, j'aurais l'occasion de me faire reconnaître comme chef pour le Bien, dans ce grand pays... Mais direz-vous, vous ne vous êtes pas vous-même constitué prophète. Le XIXe siècle doit être traité de certaine manière, et c'est probablement pour cette raison que j'ai trouvé le mot "exovede". Je préfère être appelé "un du troupeau"; je ne suis pas plus que vous, je suis simplement un du troupeau, égal aux autres. Si cela donne quelque satisfaction au docteur, de connaître mon genre de folie, s'ils doivent appeler mes prétentions de la folie, je le dis humblement, par la grâce de Dieu, je crois que je suis le prophète du Nouveau-Monde!

Quelques rires fusèrent. Les mines des avocats de la Couronne s'allongeaient à mesure que l'accusé, ayant enfourché son dada, exposait complaisamment ses idées, les avocats de la défense semblaient plus à l'aise, M. le juge s'impatientait.

– Vous m'avez donné votre attention. Vos Honneurs et vous aussi messieurs les jurés, ainsi que la foule des assistants, continua Riel imperturbablement. Je sens que si je vais plus loin sur ce point, je vais perdre la faveur que vous m'avez accordée jusqu'ici, et comme je cherche toujours les résultats pratiques, je vais m'arrêter ici, maître de moi-même avec l'aide de Dieu. Je n'ai plus que quelques mots à ajouter. Vos Honneurs et messieurs les jurés, ma réputation, ma liberté, ma vie sont laissées à votre discrétion; je suis tellement confiant que je n'éprouve aucune anxiété, aucun doute quant à votre verdict. Le calme qui règne dans mon esprit, concernant la décision favorable que j'attends, ne vient d'aucune présomption injustifiable de ma part. J'espère simplement que, avec l'aide de Dieu, vous allez peser toute chose avec conscience, et que, après avoir entendu ce que j'ai à vous dire, vous allez m'acquitter!... Quoique cette Cour existe depuis quinze ans, je pensais que j'avais droit d'avoir mon procès devant une autre cour. Je ne veux montrer aucun manque de respect envers cette Cour, je la respecte, et si les savants avocats qui me défendent et qui sont si bons pour moi, invoquent en ma faveur l'incompétence de la Cour, cela n'implique aucun manque de respect de ma part, parce que je la respecte à tous égards. Je voudrais seulement, avant que vous vous retiriez pour délibérer sur votre verdict, appeler votre attention sur les faits suivants:

1. Que la Chambre des communes, le Sénat et les ministres qui font les lois pour ce territoire, et le gouvernement, ne représentent en aucune manière la population du Nord-Ouest.

2. Que le Conseil du Nord-Ouest, qui tire son origine du gouvernement fédéral, a le grand défaut de son auteur.

3. Que le nombre des membres de ce Conseil élus par la population fait de celui-ci une contrefaçon de législature représentative et un gouvernement qui n'est pas du tout représentatif.

Et de se lancer dans une attaque en règle contre la carence du gouvernement. Le juge tenta de l'arrêter.

– Avez-vous fini?

– Pas encore... Si vous avez la bonté de me prêter votre attention quelques instants...

– Soit.

Il parla encore un quart d'heure. Enfin le juge donna la parole à l'accusation. Ce fut maître Robinson qui prononça le réquisitoire, au nom de la Couronne. Il releva la contradiction qu'il y avait dans la tactique de la défense à présenter à la fois l'accusé comme un patriote, dévoué à son peuple, et comme un insensé irresponsable de ses actes. Maître Robinson s'en tint aux faits, et de leur énumération sèche, sans commentaires, on ne pouvait conclure qu'à la simulation parfaitement raisonnée d'un ambitieux égoïste. Puis le juge rappela aux jurés ce qu'était le crime de haute trahison dont Louis Riel était accusé.

– Ayant rappelé à votre mémoire les témoignages qui ont été fournis par la Couronne et ceux que vous avez entendus de la part de la défense, il est de votre devoir de dire si cette accusation est prouvée ou non. Si elle n'a pas été prouvée, si la preuve n'a pas été établie d'une manière concluante, vous devez l'acquitter. S'il a été convaincu de trahison, alors surgit une autre question que vous devez étudier d'une manière très sérieuse: est-il responsable?

Là-dessus, Mr Richardson commença la lecture des témoignages recueillis. Il s'interrompit à 6 heures du soir, alors que le bourdonnement des moustiques s'amplifiait avec la tombée du jour, et ajourna la Cour au lendemain.

Le samedi 1er août, l'audience reprit à 10 heures, par la suite de la lecture des témoignages. Après, Mr Richardson avait à brosser un résumé de la cause; ce qu'il fit en insistant tellement sur les preuves de l'accusation que ledit résumé se présenta à peu près comme un second réquisitoire.

A suivre ...

(1) Dans la traduction française du discours de Louis Riel, ces deux phrases anglaises terminées par un mot français n'ont, bien entendu, pas été traduites. C'est donc ainsi que Riel les a dites.

le SPORT avant tout

par Jean-Paul Jarry

Bien des Russes veulent se joindre à la L.N.H. ou à L'A.M.H.

Connaissez-vous Herb Pinder? Fort probablement pas. Alors permettez-nous de vous "éclairer" un peu en soulignant que Pinder est un ancien membre de l'équipe olympique canadienne au hockey et qu'il est aujourd'hui avocat. Un gars de Calgary!

Tout récemment, Herb Pinder revenait d'un voyage de deux semaines en Europe et déclarait à l'issue de son voyage:

"Je sais, pour avoir discuté de la chose avec eux, qu'une bonne demi-douzaine de joueurs Russes et Tchèques aimeraient (et le feraient volontiers) se joindre à la nouvelle Association Mondiale de Hockey si seulement on les "approchait". Ils saisiraient l'opportunité avec un salaire beaucoup..... beaucoup..... beaucoup moins élevé qu'un Bobby Hull! Sans oublier que de nombreux hockeyeurs de la Suède aimeraient également se joindre au hockey professionnel en Amérique du Nord.

"Oui, il serait facile pour l'A.M.H. de signer des hockeyeurs européens qui pourraient vite faire de cette ligue de hockey..... un circuit presque majeur! ".

De continuer Pinder: "Jack Kent Cooke, propriétaire des Kings de Los Angeles, de la Ligue Nationale de Hockey, y est déjà allé d'une tentative pour mettre sous contrat la vedette de l'Equipe Nationale de la Russie, le dénommé Anatoli Firsov. J'avoue avoir vu des lettres de Cooke à Firsov..... et des chèques (Canada-Russie) qui laissaient entendre que l'affaire était bâclée. Mais, à la dernière minute, Jack Kent Cooke retira son offre.

"De toute apparence, Clarence Campbell, le Président de la Ligue Nationale de Hockey, ne reconnaîtra aucun joueur qui, précédemment, n'a reçu la permission "bien officielle" et, dans ce cas-ci, "Fédération de Hockey Soviétique" de quitter son pays. Non, mais c'est une farce!

Les Canadiens ne le savent peut-être pas mais présentement de nombreux hockeyeurs Russes et Tchèques remplissent dans plusieurs pays d'Europe le double rôle de joueurs et instructeurs.

C'est, quand un joueur a atteint l'âge de 28 ans..... il lui est permis de s'exiler pour une période de trois ans dans un pays étranger. Et rien ne ferait plus plaisir à ces états communistes qu'un des leurs (ou plusieurs) puissent s'infiltrer dans nos rangs. Non pas afin d'espionnage (vous savez, politique, etc., ...) mais pour se familiariser davantage avec le hockey pratiqué en Amérique du Nord. Et après 4, 5 ou 6 ans ils pourraient retourner dans leur pays pour mieux "renseigner" leurs jeunes. En vérité, c'est un compliment pour le hockey canadien.

Puis il y a la question monétaire. D'accord, dans ces pays européens on attire des foules monstres aux matches de hockey..... mais les prix d'admission sont tellement bas..... comme le niveau de la vie. Donc, les salaires fabuleux que pourraient recevoir ces joueurs de hockey "slovaques" en Amérique ne feraient pas de tort. Autrement dit, les Russes et les Tchèques bénéficieraient et par l'expérience et sur le plan monétaire! ".

Et comme mot de la fin Herb Pinder avait ceci à dire:

"Les vrais meilleurs joueurs de hockey se retrouvent au Canada – car tous les joueurs des clubs américains sont des Canadiens – mais il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui il y a également de grandes vedettes en Europe. Et je pense aux Russes, Tchèques et Suédois. Le hockey prend de l'ampleur à tous les ans et je crois sincèrement que d'ici quelques années l'Europe sera une vraie mine d'or pour dénicher des joueurs de hockey! ".

Alors messieurs de la L.N.H. et l'A.M.H. – PRENEZ GARDE!

SWEEPSTAKE - 1972 - FOOTBALL



Il n'est pas trop difficile de deviner quelle équipe ces quatre jolies dames favorisent pour gagner le Championnat canadien de football en 1972. Les épouses des joueurs des Blue Bombers de Winnipeg participaient aux cérémonies d'ouverture du sweepstake de la Commission manitobaine des loteries. Le sweepstake est en vue du Championnat canadien de football qui sera disputé le 3 décembre à Hamilton.

Sur la photo, au centre, est M. Lorne A. Leech, le président de la Commission des loteries. Les épouses, de gauche à droite, sont Mme Bob Swift, Mme Rosemary Jonas, Mme Doug Strong et Mme Bill Frank.

$ BOBBY HULL $



Bobby Hull, grande vedette de la Ligue nationale de hockey, fait maintenant partie de l'équipe Winnipeg Jets de l'Association mondiale de hockey. Sur la photo, prise le 27 juin à l'angle des rues Portage et Main, on voit Bobby élevant le contrat d'un million de dollars qu'il vient de signer. Un moment historique certes, qui est applaudi par les quelque 5,000 personnes présentes. Bobby Hull devient l'athlète professionnel le mieux payé de tout temps en Amérique.

BLUE BOMBERS - 1972

Voici l'horaire des parties de football que les Blue Bombers de Winnipeg disputeront dans les cadres de la Ligue canadienne de football. Les heures indiquées sont valables pour notre région.

PARTIES HORS-SAISON

Lundi	3 juillet	Winnipeg à Montréal	7h00
Mercredi	5 juillet	Winnipeg à Toronto	7h00
Lundi	17 juillet	B. C. à WINNIPEG	8h00
Mardi	25 juillet	Ottawa à WINNIPEG	8h00

PARTIES DE LA SAISON

Mercredi	2 août	Winnipeg à Calgary	9h00
Mardi	8 août	Calgary à WINNIPEG	8h00
Jeudi	17 août	Winnipeg à B.C.	10ħ00
Mercredi	23 août	Toronto à WINNIPEG	8h00
Mercredi	30 août	Edmonton à WINNIPEG	8h00
Lundi	4 septembre	Winnipeg à Saskatoon	3h00
Jeudi	7 septembre	B.C. à WINNIPEG	8h00
Samedi	16 septembre	Calgary à WINNIPEG	8h00
Dimanche	24 septembre	Winnipeg à Saskatoon	3h00
Mercredi	27 septembre	Montréal à WINNIPEG	8h00
Mardi	3 octobre	Winnipeg à B.C.	10h00
Lundi	9 octobre	Winnipeg à Edmonton	3h00
Dimanche	15 octobre	Saskatoon à WINNIPEG	2h30
Samedi	21 octobre	Winnipeg à Hamilton	7h00
Dimanche	29 octobre	Edmonton à WINNIPEG	2h30
Samedi	4 novembre	Winnipeg à Ottawa	1h00

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

DU NOUVEAU : LE CHATEAU

par Hubert Pantel



Vue de l'intérieur du CHATEAU, sur l'avenue Portage.

Depuis le mois d'avril, les portes de la maison "LE CHATEAU" sont ouvertes au public. Depuis quelques semaines on parle beaucoup du Château et de son annonce que certains ont qualifié "d'obscène". Nous avons demandé à M. Marcel Pelletier, responsable de la maison, de nous expliquer l'annonce: "Il y a trois mois quand on a ouvert ici, nous dit M. Pelletier, on a demandé à un artiste bien connu de Montréal de nous faire une annonce pour le magasin ici, en rapport avec le Royal Winnipeg Ballet, qui occupe les 3e et 4e planchers de ce même édifice. L'artiste a pris une scène de leur répertoire et a dessiné ce portrait, ce qui est quelque chose qui arrive réellement dans le ballet. C'est un rapprochement entre le Royal Winnipeg Ballet et le Château."

M. Pelletier nous affirmait encore que, au début, ce n'était nullement dans leur intention de faire quelque chose de controversé ou de choquant.

Le Château a connu ses débuts à Montréal il y a 13 ans. Durant les 3 dernières années, 18 magasins en sont évolués, dont un à Winnipeg au mois d'avril, et un autre à Edmonton il y a 3 semaines.

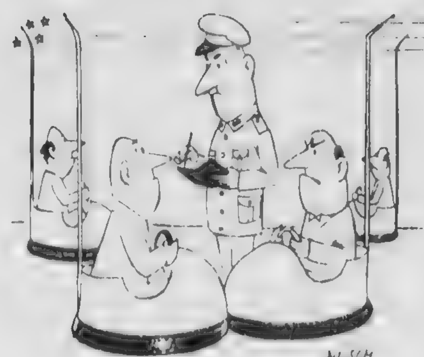
"Notre intention est d'avoir une division dans l'ouest avec 15 ou 16 magasins, nous affirmait M. Pelletier. Ce qui est la mode à Montréal ne l'est ici que 6 mois plus tard; on veut réduire cette variance à 3 semaines."

Au Chateau, sur l'avenue Portage, on trouve au rez-de-chaussée des bijoux, un kiosque indien (importations de l'Inde), robes, sandales, etc), des souliers, des lits d'eau. Le plancher principal est réservé aux vêtements, habits, pantalons, etc. En bas, on trouve une tabagie, des microsillons (anglais et français), des livres de poche (on doit en recevoir en français), un genre de cafétéria avec machines, ainsi que des jeux "pin ball".

Le magasin dispose d'une surface totale de 17 mille pieds carrés. Environ 7 des quelque 20 employés parlent le français.

•

C'EST PAS POSSIBLE!



ECRITEAU à la devanture d'un magasin d'appareils électriques: "Mesdames! Nous remettons en état rapidement et à des prix raisonnables tous les objets que votre mari aurait réparés – et sans poser de questions....."

Nécrologie



M. Alexandre MOQUIN

Le 16 juin, à l'âge de 83 ans, M. Alexandre Moquin mourait subitement à l'hôpital St-Boniface. La messe de Requiem fut concélébrée en l'église de St-Joseph le 20 juin par l'abbé Louis Morin avec l'abbé Georges Damphousse.

Les porteurs furent Camille et Joseph St-Vincent, Roland, Pierre et Omer Moquin et Roland Tremblay, tous neveux du défunt. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de St-Joseph. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

M. Moquin naquit le 22 octobre 1888. Il fut précédé dans la tombe par son épouse Désanges Brulé le 5 mai 1963. Après 70 ans sur la ferme à St-Joseph, M. Moquin prit résidence avec sa famille au 419, rue Aulneau, St-Boniface. De mai 1959 à mai 1971 il travailla au Collège de St-Boniface.

M. Moquin passa une vie remplie et tranquille. Toujours calme et serein, c'est ainsi qu'il partit.

Deux jours avant sa mort, Alexandre Moquin était retourné à St-Joseph assister aux funérailles de Mme Léonie Delorme, son ancienne institutrice. Il profita de l'occasion pour payer les honoraires d'une messe pour ses parents défunts.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Mme Léo Coombs (Jeannine), de Chilliwack, C.-B., Mme Auguste Laroche (Marie), de Saint-Pierre, Mme Raymond Levacque (Mecthilde) et Mme Abe Hiebert (Lucille), toutes deux de St-Boniface; un fils Josaphat, de St-Boniface; deux soeurs, Sr St-Isidore et Mme Rosa Bouchard, de St-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille Moquin tient à remercier les parents et les amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père, M. Alexandre Moquin.

•

MINISTÈRE des TRANSPORTS
CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour clôture de sécurité"

seront reçues jusqu'à 3:00 p.m. HEURE de WINNIPEG le 14 juillet 1972 pour: la construction d'une clôture périmètre de sécurité à l'aéroport international de Winnipeg, Manitoba.

Plans, devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports, Officier Régional des Approvisionnements, 301-391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur reçu d'un chèque visé, fait payable au Receveur Général du Canada, pour la somme de $25.00. Le Ministère ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

M.G. Hagglund
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

NOMINATION





M. Claude Lorange

La Banque Canadienne Nationale annonce la nomination de M. Claude Lorange au poste de surintendant, section Marketing et Relations publiques.

Au service de la Banque depuis 1964, M. Lorange a suivi des cours de perfectionnement en marketing et en administration à l'Université Western en Ontario ainsi qu'à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

AVIS IMPORTANT

TARIFS DES AVIS DE DÉCÈS ET DES FAIRE-PART DE FIANÇAILLES ET DE MARIAGE

On est prié de noter qu'à compter du 14 avril 1971 LA LIBERTE ET LE PATRIOTE exigera un tarif pour la publication des avis de décès, des faire-part de fiançailles et de mariages et des compte-rendus de funérailles ou de mariage.

Cette décision a été prise à la suite de consultation auprès d'experts en publication. De nos jours, aucun journal, quelle que soit sa situation financière, n'a les moyens de publier gratuitement les avis de décès, les notices nécrologiques et les faire-part.

TARIFS

AVIS DE DÉCÈS; $2.00 ($5.00 avec photo).

FAIRE-PART DE FIANÇAILLES: $2.00 ($5.00 avec photo).

FAIRE-PART DE MARIAGE: $2.00 ($5.00 avec photo).

COMPTE RENDU DE MARIAGE OU DE FUNÉRAILLES: 50 ¢ le pouce colonne.

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) recherche les services d'un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET TRÉSORIER

LE POSTE :

Sous l'autorité du Bureau de direction de l'Association, organiser, coordonner et diriger les services du Secrétariat et de la Trésorerie de l'Association, participer à l'élaboration des politiques de l'Association et superviser la réalisation de ces politiques.

LES RESPONSABILITÉS :

- Assister aux réunions de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau de direction.
- Faire partie des comités.
- Remplir les autres fonctions que déterminent les règlements.
- Préparer le rapport financier annuel et les prévisions budgétaires.
- Gérer les finances de l'Association.
- Animer les services et les comités de l'Association.
- Soutenir les relations avec les organismes et les individus membres de l'Association.
- Assurer le suivi des politiques et des activités de l'Association.

LES QUALIFICATIONS :

- Posséder des qualifications de niveau universitaire dans les sciences de l'homme ou dans les sciences de l'administration.
- Avoir quelques années d'expérience dans un poste de gestion.
- Avoir le sens de l'organisation et de l'animation.

LE TRAITEMENT :

A discuter, selon la compétence et l'expérience.

On obtient une formule de postulation en s'adressant à :

M. Jean-Jacques Bergeron
secrétaire général
Association canadienne d'éducation
de langue française (Acelf)
3, place Jean-Talon, bureau 338
Québec 2, Q.

propos de saison...

Le temps des repas sur la terrasse ou le patio est arrivé

L'été est arrivé! Commencez avec grand style la saison de la vie en plein air. Joignez-vous à vos amis et voisins pour une partie de plaisir sur votre terrace ou sur le patio de votre propre jardin. Faites vous-même les préparatifs de la partie ou laissez le tout à la bonne franquette.

Les plastiques pour un seul usage, de couleurs appareillées, sont à votre disposition et à votre service. Un bienfait pour la femme de maison, les commodités et aides "hostess" complètent l'encadrement extérieur, sans formalité. Les assiettes, gobelets et coutellerie en plastique procurent une atmosphère de fête qui se prête bien aux activités du dehors, mais ils sont aussi très appropriés pour une ambiance plutôt formelle lorsque les circonstances demandent plus d'élégance.



La coutellerie est en plastique solide, de longueur régulière avec de jolis manches confortables et bien équilibrés dans la main. Les couteaux sont forts et leur tranchant dentelé permet de couper même le bifteck; une tâche facile sur les assiettes rigides en plastique styrène.

Les assiettes rigides se tiennent facilement sans se plier ni basculer. La profondeur de l'assiette élimine la possibilité de renverser le contenu de nourriture. Elimine aussi la préoccupation d'une assiette détrempée et devenue molle.

Disponibles dans un choix de couleurs disparates ou appareillées — or, avocat et mandarine —, les aides "hostess" sont en vente aux magasins locaux et à chaîne. Les gobelets sont disponibles en paquets de 5, 25 ou 50; les assiettes plates et à sandwich en paquets de six; la coutellerie en paquets contenant six services chacun (fourchette, couteau et cuillère).

Le nettoyage se fait en un rien de temps lorsqu'on utilise les plastiques d'un seul usage.

La photo démontre des assiettes, gobelets et coutellerie en plastique de couleur or, sur une nappe de papier vert pâle, pour un succulent et simple repas à libre-service, sur la terrace. Le mets principal consiste de côtelettes cuites au bar-b-q, avec salade au crabe et un assortiment de légumes frais. Fromage de Hollande farci et biscuits, ainsi que des nuages aux fraises dans les verres en plastique à "old fashion", couleur fumée, complètent le tout. Une provision de gobelets de même couleur pour breuvages chauds et froids.

NUAGES AUX FRAISES

1 paquet (15 oz) de fraises congelées
1 paquet (3 oz) de poudre pour gelée aux fraises
1 tasse d'eau bouillante
1 paquet (3 1/4 oz) de farce à tarte à la vanille
Crème fouettée préparée

Faire fondre la poudre à gelée dans l'eau bouillante, puis ajouter les fraises congelées. Brasser jusqu'à ce que les fraises soient dégelées. Refroidir. Préparer la farce à tarte en suivant les directions sur la boîte. Refroidir. Alterner une couche de gelée aux fraises et une couche de pudding ou farce à tarte dans un verre en plastique à "old fashion" couleur fumée. Refroidir. Avant de servir garnir de crème fouettée. Donne 8 portions.

Paquet de 20 verres en plastique à "old fashion" couleur fumée, font de jolis recipients pour desserts froids, parfaits, sorbets, gelées et crème glacée.

patron



948

PRIX 75 ¢.

— Ajoutez 15 ¢ pour livraison de 1ère classe et manutention spéciale.

Envoyez votre commande à: Laura WHEELER Dept., La Liberté, 60, Front St. West, Toronto, (non à Winnipeg). Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

Leur mini-piscine

Hélas vous n'irez pas à la campagne cet été, et vous vous désespérez lorsque les enfants se plaignent de la chaleur et de ne pas pouvoir aller à la plage. Bien sûr que notre suggestion n'a pas une très grande dimension, mais elle peut quand même être utile selon l'espace disponible, installez une piscine, en matière plastique, que vous trouvez partout au rayon des accessoires d'été.

En fin de semaine, lorsque vous irez faire une ballade, demandez aux enfants de ramasser des cailloux. Ils s'amuseront à les blanchir. Si vous avez des connaissances botaniques, vous pourriez même transplanter des petits arbustes autour de la piscine. (Sinon achetez des plantes et fleurs de jardin qui poussent en hauteur).

Et puis, installez une pomme de douche au bout du boyau d'arrosage, et maintenez-le à la hauteur voulue, en l'attachant à un piquet enfoncé assez profondément dans la terre. Et, si vous n'avez pas assez d'espace pour y placer une piscine assez profonde pour y faire barbotter les petits, vous pourriez peut-être tout simplement installer un bassin pour accueillir des poissons, tortues ou plantes aquatiques.



Définition de prénom

NICOLE

Caractéristiques :

Nicole est une femme difficile à comprendre parce que son caractère varie d'un instant à l'autre. A l'instant présent prête à vous donner la lune elle peut tout aussi bien vous cracher au visage l'instant d'après. Elle ne dit pas toujours le fond de sa pensée, un tantinet hypocrite elle sait très bien faire contre mauvaise fortune, bon coeur, du moins en apparence. Mais une fois seule, elle laisse déborder le tropplein de son coeur et de la rancune. Intelligente, curieuse, mais sceptique, s'appuyant sur la raison, le contrôle de l'observation et de l'analyse de tout et de tous. Esprit logique mais souvent débridé, capable d'entendre deux sons de cloches différents, foncièrement indépendante. Nicole, type même de la femme moderne, affranchie de toutes contraintes sociales, émancipée, non conformiste. Chez Nicole, l'intelligence est vive et mobile, alerte, souple, ayant du savoir-faire, une habileté d'avocat et le sens de l'actualité.

Un peu espiègle à ses heures, comédienne jusque dans l'amour Nicole se révèle être une amoureuse ardente et passionnée, quasi insatiable, toujours disponible à l'amour et aux sensations nouvelles. Mémoire hypersensible qui capte et enregistre tout et qui n'oublie à peu près pas ce qu'elle a ainsi appris. Discrète, seule la rage, c'est-à-dire la colère, pourra lui faire dévoiler un secret confié ou une vérité apprise.

Lorsque vous êtes malade

Si la douleur ou les symptômes persistent, consultez votre médecin immédiatement.

Dites toujours à votre médecin quels sont les médicaments que vous avez pris.

Ne prenez jamais de médicaments qui ont été prescrits pour d'autres.

Lisez attentivement les étiquettes, trois fois au moins, et suivez les instructions à la lettre.

LA CHANSON

"Est-ce que les chansons que j'écoute apportent quelque chose dans ma vie ? " Il faut parfois s'arrêter sur une chanson et se demander si vraiment ce sont les paroles qu'on aime ou tout simplement le rythme qui est entrainant !

Ne sommes-nous pas souvent porté à considéré la chansonnette comme l'unique domaine de la chanson; alors qu'il existe des chansons qui portent un message comme celles des chansonniers...



Bien entendu, la chansonnette n'est pas non plus négligeable mais elle ne sert qu'à divertir, tandis que les chansons à message font réfléchir. En effet, les chansonniers produisent des chansons engagées qui ne sont pas faites uniquement pour la publicité, mais bien parce que l'auteur pense ce qu'il chante et qu'il veut le faire savoir au monde entier.

Sommes-nous suffisamment sensibles pour découvrir dans la chanson une traduction en langage contemporain du message évangélique.

LA SFM VOUS INFORME



L'équipe de balle de la S.F.M.: debout à l'arrière, Maxime Désaulniers, Christiane Labossière, Roger Collet, Roland Marcoux, Hubert Gauthier, Michel McDonald, Robert Connelly, Roland Boisjoli, juge Alfred Monnin (arbitre); première rangée: Gérard Lécuyer, Claude Gagné (arbitre), Marc Arnal, Normand Dupasquier. Denis Beaudette est absent de la photo.



Le président de la S.F.M. et ses amis visitent le "P'tit canot".



Le député Sid Green (à gauche) pose avec des membres de l'équipe de la presse, Marcel Gauthier (au centre) et Emile Hacault.

Des visiteurs au kiosque de la S.F.M.

Le seul fait d'avoir attiré plus de 5,000 personnes devrait suffire à souligner l'envergure et la popularité que la Fête Franco-Manitobaine et la St-Jean ont eues à La Broquerie, les 24 et 25 juin dernier.

Mais que tout ce monde soit retourné chez lui satisfait et que les comités organisateurs de La Broquerie et de la S.F.M. aient déjà commencé à faire des plans pour l'an prochain, cela en dit encore plus long sur le succès du programme mis sur pied cette année. A noter aussi que l'appui accordé par certains moyens de communications – CKSB mérite une mention spéciale – n'a pas peu aidé à susciter une participation enthousiaste d'un peu partout.

Rappelons que cette fête avait justement pour but de favoriser le rassemblement de milliers de Franco-Manitobains et de leur donner l'occasion de se réjouir dans une atmosphère bien à eux et dans des activités dont ils pourraient être fiers.

LA SOIREE ARTISTIQUE

La soirée du 24, avec son spectacle des artistes et le concours de Mademoiselle Manitoba français, se déroula avec entrain dans une salle comble: pas moins de 500 personnes remplissaient le gymnase de La Broquerie, et douze jeunes filles se portèrent candidates au concours. La gagnante, Rose-Marie Girardy de St-Labre, remporta le premier prix et la somme de $100.

La réputation du "P'tit canot" et de la "Cuisine canadienne" de La Broquerie n'est plus à faire. On y a ajouté cette année ce "barb-e-cue" très original et bien couleur locale des "Trois petits cochons".

L'élément compétition offert par les divers tournois sportifs, même par le défi de balle-molle lancé par des représentants de la S.F.M. aux journalistes des trois media, présentait aussi son portrait particulier. La foule est toujours friande de compétition.

Soit dit en passant que les résultats de la rencontre entre la S.F.M. et les journalistes publiés dans La Liberté ne sont pas exactement ceux reconnus par les arbitres de la joute !

On ne termine pas une fête populaire sans danse et sans feu d'artifice. La Saint-Jean n'y fit pas exception. Jeunes et moins jeunes s'en sont donné à coeur joie, et le feu d'artifice vint clore les festivités de façon spectaculaire.

Conclusion: ce sera encore plus "formidable" l'an prochain !

CITY OF WINNIPEG
COMMERCE · PRUDENCE · INDUSTRY

Proclamation

ATTENDU QUE le Mouvement Coopératif est un élément important du systèm économique national;

ATTENDU QUE le Mouvement Coopératif est un élément puissant dans l'économie de notre Ville;

ATTENDU QUE cette organisation économique est fondée sur la coopération de ses membres;

ATTENDU QUE depuis de nombreuses années cette organisation a joué un rôle important dans le développement économique de notre Ville;

ATTENDU QUE l'Unicité de Winnipeg est extrêmement touchée de recevoir en son enceinte le Congrès Annuel du Conseil Canadien de la Coopération;

QU'IL SOIT DONC CONNU DE TOUS, que moi, Stephen Juba, Maire de Winnipeg par ces présentes déclare que la semaine du 9 au 15 juillet soit connue comme:

LA SEMAINE DE LA COOPERATION

en la ville de Winnipeg, et exhorte tous les citoyens d'en respecter l'observance.

DATÉ à Winnipeg, ce 5 eme jour de juillet, 1972.

Mayor
STEPHEN JUBA

"GOD SAVE THE QUEEN"



LES PETITES ANNONCES

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h DERNIER DELAI: LUNDI MIDI

carnet professionnel . . .

avocats-notaires

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, St-Pierre et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg
221, Avenue Portage
Winnipeg 2, Manitoba
204, Téléphone: 942-0038

Francois AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1 - 147, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
942-5435
Winnipeg 1, Manitoba.

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél: 764-0633

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél: 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
Bureau: tél: 942-3924

comptable

FOREST, GUENETTE & CIE
COMPTABLE AGREES
EDIFICE CKSB,
607, RUE LANGEVIN
St-Boniface
Tél.: 947-1671

vétérinaires

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St-Pierre
Téléphone 433-7956

optométristes

Finkleman
Optométristes
EXAMEN DE LA VUE
Lunettes ajustées
2e étage, 275, av. Portage
Edifice Kensington
WINNIPEG Tél: 942-2496

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél: 943-6628

Avez-vous PENSÉ à annoncer dans **LA LIBERTÉ ?**

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone 233-2111

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél.: 422-5377
422-5953

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone: 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-7726

A LOUER

A LOUER

EN VENTE
au Bureau de La Liberté
"*THE STORY OF* MANITOBA'S *WEEKLY* NEWSPAPERS"
Par Major A.M. PRATT.
Volume de 672 pages pour le prix minime de $5.75.
QUANTITÉ LIMITÉE

AVIS
Pour changement d'adresse, correspondance, etc, prière de communiquer avec le journal et non l'imprimeur. S.V.P. écrivez à : C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4

à votre service . . .

électriciens

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700

divers

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

peintres

★
NORTH STAR DECORATING CO. LTD
146 rue Marion
St-Boniface
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320 rue La Vérendrye
St-Boniface
TEL: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
Téléphone: 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfait depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire' de 9 h à 21 h.
' Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion St-Boniface
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

A LOUER

coiffeurs

El Coredo
Cheveux pour hommes
Louis DUPASQUIER
508-265 Portage
tél: 943-1713

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
247-7270 (Perruques) 233-4808

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194

ferblantiers

LSM
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
Téléphone: 247-2356

A LOUER

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84 rue Marion
St-Boniface 6
Tél: 247-4351
René André — 256-3340

traiteurs

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

pharmaciens

McCullough Drug Co
123, av. Marion
au coin de
la rue Taché
Tél: 247-2353

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243 rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion.
Tél: 247-3533
Nous livrons à domicile

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouvert tous les jours de la semaine de 7h a.m. à 11h. p.m.

divers

SALLE À LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
Renseignements:
233-7463

Créative Linguistique Centre Ltd.
Nous vous offrons:
- traduction - création
- imprimerie - Xerox
- secrétatiat
Tél.: 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 247-7468

Guertin Implement Ltd
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LE CENTRE DU DISQUE FRANÇAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnátiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

Tél: 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion St-Boniface
Timbres en caouchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

composez: 247-4823 — 4824

TARIF: 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2 ¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à louer

Norwood. Logis de 4 pièces au 1er étage d'un duplex. Garage. Libre: 1er juillet. Références requises. Composer: 233-6697 après 6 heures.
8-210-JNO

541, rue Langevin. Logis de 2 pièces, meublé. Pour dame âgée de préférence. Composer: 233-2189 ou CE 3-3567.
14-246-15 C

Logis de 2 pièces, complètement meublé. Eau chaude et froide. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
13-244-15 C

Logis de 3 pièces. Complètement privé. Poêle et réfrigérateur. Composer: 247-3738.
12-238-14 C

agents d'immeubles

RUE YOUVILLE
Joli duplex à mur mitoyen (side by side), 3 chambres à coucher dans chaque logis. Chauffage et eau chaude séparés. 2 salles de bains dans chaque logis. Ce duplex a seulement 5 ans et est en très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

SOUTHDALE

Maison à 4 niveaux. 4 chambres à coucher, salle à manger, 3 salles de bains, salle de récréation avec foyer. Agée de 1 an. Très propre. Possession: 1er juillet. Propriétaire transféré. Appelez Nap. Gagnon.

RUE BERRY

Maison très propre de 1 1/2 étage. 1 logis de 2 chambres à coucher au 1er. 1 logis de 1 chambre à coucher au 2e. Prix raisonnable. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Rue Berry. Maison bien propre. Grande cuisine, 2 chambres à coucher. Soubassement. Propriétaire prendrait hypothèque. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Rue Hamel. Belle maison très propre nouvellement rénovée à l'intérieur et à l'extérieur. Utilisée pour revenu mais pourrait servir de maison de famille. 2 salles de bains. Plomberie et brochage électrique neufs. Pour plus d'information appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE — $23,500

Duplex. Entrées privées. Cave à la grandeur. Garage. Revenu mensuel: $250. Appelez Claude Bouchard.



ST-BONIFACE — $21,900

Maison de 3 chambres à coucher. En très bon état. Revenu mensuel: $100. Appelez Claude Bouchard.



ST-BONIFACE — $20,000

Au centre de St-Boniface. Bungalow de 3 chambres à coucher avec garage. Appelez Claude Bouchard.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard

ST-BONIFACE

Rue Valade. Localité de choix. Maison de famille: 8 1/2 pièces, salle à manger, tapis mur à mur dans grand salon et solarium. Salle de récréation. Lot: 100' x 90'. Comptant requis: environ $8,000. Propriétaire considérerait porter balance.

ST-BONIFACE

Rue Ritchot. Immeuble: 4 logis plus 6 chambres louées individuellement. Revenu mensuel: $455. Prix: $32,000. Balance à termes faciles. Lot: 80' x 127'.

ST-BONIFACE CENTRE

Immeuble de 5 ans, 14 logis de 1 chambre à coucher chacun. Revenu mensuel: $1,750. Comptant requis: $25,000. Toute autre information sera donnée sur demande.

Appeler: A.AYOTTE
233-5845

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

ST-BONIFACE

Grande maison de 11 pièces. Chauffage: eau chaude. Comptant requis: $1,500.

ST-BONIFACE NORD

Duplex de 3 et 4 pièces. Prix: $13,500. Comptant requis' $3,000.

TRANSCONA
Avenue Melrose. Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Pris réduit à $10,000. A termes si désiré.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

à vendre

Village de Ste-Agathe. Près église et école. Maison de 6 pièces. Lot: 41' x 150'. Composer: 882-2208.
14-247-15 C

Lit double, avec matelas et sommier-tapissier (box spring). En parfait état. Cause de vente: déménage. Composer: 247-5072 après 5 heures.
12-237-JNO

Dans grand centre canadien-français. Garage avec équipement complet. Gros chiffre d'affaires. Raison de vente: désir se retirer. Pour plus de renseignements s'adresser à Boîte 182, La Liberté, B.P. 96, St-Boniface.
10-182-15 C

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-PIERRE, MAN.

"Auto Body Shop" dans le village grandissant. Bâtiment de 4 ans très bien équipé. Bon revenu. Propriétaire doit vendre à cause de santé. Toute offre raisonnable sera considéré. Pour plus d'information appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-PIERRE, MAN.

Une demi-section de terre. Contrat de lait et vaches laitières enregistrées. Bonnes bâtisses et machineries. A un demi-mille du village. Pour plus d'information appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Taché. Immeuble-appartements de 5 logis. Revenu mensuel: $450.00. Logis jamais vacants. Situé dans district commercial. Doit être vendu pour régler succession. Pour plus d'information appelez Louis Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



divers

Je recueille tous les timbres postaux au profit de mes missions. Voulez-vous laisser un quart de pouce de papier de l'enveloppe autour du timbre. Adresser: R.P. Isaïe Desautels, O.M.I., C.P. 830, Kenora, Ontario.
13-245-25 P

avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, FLORIMOND ROCHER, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, Fermier, Retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1-147 Provencher, Saint-Boniface 6, Manitoba, le ou avant le 8e jour d'août, A.D. 1972.

DATÉ à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 28e jour de juin, A.D. 1972.

F. R. AVANTHAY

Procureur de la succession.

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, JEAN BAPTISTE MORIN, du village de St-François-Xavier, Province du Manitoba, portier retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1-147 Provencher, Saint-Boniface 6, Manitoba, le ou avant le 8e jour d'août, A.D. 1972.

DATÉ à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 29e jour de juin, A.D. 1972.

F. R. AVANTHAY

Procureur de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALEXANDRE MOQUIN, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTE réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 4 août 1972.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de juin, A.D. 1972.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE et MONNIN.
Procureurs de la succession.

LORETTE

Deux bungalows de 5 pièces - 3 chambres à coucher
Nouvelles constructions
Grand lot de rivière - 1/2 acre au centre du village
Toutes commodités
Possession le 1er août ou avant
Comptant requis: $2,900 - Echange sera considéré

Construits par
NOMAR CONSTRUCTION
Agent exclusif
OMER LAMOUREUX REALTY
148, av. Monck, St-Boniface
Téléphone: 475-6876

DANIS REALTY

Tél.: 247-8958

519, ch. Ste-Marie

RUE NOTRE-DAME — Deux logis. Taxes basses. Cave à la grandeur. Seulement $16,500. Appelez Mme Danis: 233-3888 ou 247-8958.

ST-VITAL — Maison de 3 chambres à coucher sur très belle rue. En bon état. Soubassement à la grandeur. Possession: 1er août. Seulement $800 comptant et $156 par mois. Appelez Léo Grouette, rés.: 233-5507 ou bur.: 247-8958.

ST-VITAL — Bungalow de 2 chambres à coucher. Salle à manger. Cave à la grandeur idéale pour salle de récréation. Système de chauffage neuf. Prix: $14,500. Appelez Lucien Nault, rés.: 247-5966 ou bur.: 247-8958.

NORWOOD — Grande maison. Deux logis. Idéale pour 3 logis. Prix: $22,900. Appelez Hubert Comte, rés.: 247-4939; bur.: 247-8958.

CH. DUGALD — Grande maison de 3 chambres à coucher. Cuisine de famille. Petit restaurant dans la même cour. Pour détails appelez Albert Gauthier, rés.: 247-4397 ou bur.: 247-8958.

RUE ARCHIBALD — Bungalow de 22 ans situé en face de l'arrêt d'autobus. 2 à 4 chambres à coucher et salle de récréation. Poêle, réfrigérateur et séchoir électrique inclus avec ce joli bungalow. Prix: $15,900. Appelez Mme Danis.

PARC WINDSOR — Bungalow de 3 chambres à coucher. Salon en "L". Salle de récréation. Garage chauffé. A deux rues du Centre d'achats. Prix: $22,900. Appelez Mme Danis, rés.: 233-3888.

ILE-DES-CHENES — Majestueux! Un bungalow des plus modernes. 3 1/2 salles de bains. Prix raisonnable. Appelez Hubert Comte, rés.: 247-4938 ou bur.: 247-4939.

RUE DENISET — Bungalow de 2 à 3 chambres à coucher. Grand lot. Ameublement complet. Appelez Albert Gauthier, rés.: 247-4397, ou Lucien Nault: 247-5966.

NOUS AVONS BESOIN DE BUNGALOWS DE TROIS CHAMBRES A COUCHER AU PARC WINDSOR.

SERVICE "Multiple Listing"

A votre service... (suite)

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martial LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION
LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION
COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road — St-Boniface 6, Man. — R2J OH3

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST. BONIFACE 6, MANITOBA
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél: 256-5869

LE DROIT D'AVOIR SA CHANCE

Comment le Canada traite-t-il la jeunesse? Le rapport d'une enquête effectuée par le Conseil canadien du Développement social affirme que les problèmes de la jeunesse canadienne font l'objet de réponses incohérentes et intermittentes, de la part des autorités.

Sous le titre de: "Le droit d'avoir sa chance", le rapport étudie les caractéristiques et les frustrations de 300 jeunes Canadiens qui ont sollicité de l'assistance publique; il s'agit d'un échantillonnage effectué dans six grandes villes canadiennes: Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. On y déplore les lacunes de communications entre les divers programmes à l'intention des jeunes, soit au niveau fédéral, soit à celui des provinces. Quant aux programmes locaux, leurs méthodes et objectifs varient considérablement. En outre, il est très rare que les jeunes puissent intervenir dans le processus décisionnel qui façonne leur avenir.

"La confusion qui règne dans ces tentatives montre bien l'urgence d'un changement radical au plan des aptitudes et des valeurs qui ont cours dans le public", dit le rapport.

Selon M. Reuben Baetz, directeur général du CCDS, "les notions fondamentales que les Canadiens se font du travail, de la famille, de la religion et de la vie communautaire ont énormément changé ces dernières années; ce qui rend d'autant plus urgente la nécessité d'offrir aux jeunes d'aujourd'hui le choix réel d'apporter une contribution positive à la vie canadienne."

La plupart des jeunes de l'échantillon n'étaient plus aux études; plusieurs ayant quitté l'école par manque d'intérêt ou parce qu'ils étaient forcés de subsister à leurs propres besoins. La plupart des jeunes n'habitaient plus avec leurs parents. Un conflit avec les parents ou d'autres membres de la famille constituait la principale raison qui a motivé 57% de ces jeunes à quitter le foyer.

L'assistance sociale, aux yeux des jeunes répondants, constitue uniquement un moyen d'aide temporaire; ils estiment être l'objet de discrimination et trouvent les prestations insuffisantes pour mener une vie relativement normale.

"Il faut bien plus que l'assistance sociale pour répondre au cri d'appel de ces jeunes, dit le rapport. Un bon nombre d'entre eux estiment que des services de consultation les aideraient à régler leurs problèmes scolaires, professionnels ou personnels. Mais ce qu'ils désirent surtout, c'est d'être reconnus et traités comme des personnes."

Le résultat de l'enquête se termine par 32 recommandations concernant les innovations en politique de la jeunesse, en administration des services d'assistance publique, des services sociaux, du système d'éducation et des services de main-d'oeuvre.

●

"CONCOURS"

La série des mots-croisés continue vu la grande popularité de ce genre d'exercice.

Cependant, veuillez noter une modification mineure qui est en fait à votre avantage; chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus les chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 607, rue Langevin, St-Boniface, avant le (5) cinq du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom de la ou du gagnant(e). L'heureux (se) gagnant(e) recevra un prix de $$$5.00$$$.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.

Nom ....
Adresse ....
Code postal ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3					■							
4			■			■						■
5		■									■	
6						■				■		
7				■			■		■			
8			■					■				
9		■			■							
10	■			■						■		
11								■				
12		■					■					

HORIZONTAL

1 — Qui est du patrimoine.
2 — Substance osseuse dure. - Posséder.
3 — Du verbe rendre. - Qui n'ont point d'indulgence.
4 — Symb. de l'actinium. - Obtenu. - Propre, sans souillure.
5 — Petit coffre servant à serrer de l'argent.
6 — Lassitude morale. - Saison. - Note de musique.
7 — Chemin de ville. - Symb. du sodium. - Unité monétaire bulgare.
8 — Pron. pers. - Extrémité du corps. - Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire.
9 — Term. d'inf. - Trace creusée dans le sol par les roues des voitures.
10 — Numéro. - Electrode d'entrée du courant dans un voltamètre. - Term. d'inf.
11 — Serrure mobile. - Substance molle sécrétée par les abeilles.
12 — Table pour débiter la viande. - Du verbe être.

VERTICAL

1 — Crime commis en mer contre un navire. - Adj. dém.
2 — Marque l'accompagnement. - Sans valeur. - Symb. du sodium.
3 — Adj. poss. - Canadien National Express. - Corps simple de numéro atomique 53.
4 — Assemblage de lames qu'on peut baisser ou relever. - Symb. du tour, unité d'angle. - Conj.
5 — Term. d'inf. - Etablissement industriel. - Recueil de bons mots.
6 — Adj. poss. - Qui est écrit selon les règles de l'atonalité.
7 — Prince troyen. - Dieu de l'Amour.
8 — Plante voisine du colza. - Notre-Dame.
9 — Espèce de bugle à fleurs jaunes. - Fille du frère ou de la soeur.
10 — Artère qui naît à la base du ventricule gauche du coeur. - Général américain. - Term. d'inf.
11 — Attachée. - Du verbe serrer.
12 — Légumineuses. - Toute espèce de cours d'eau abondant, pl.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	V	E	N	E	M	E	N	T	I	E	L
2	V	E	L	O	C	I	T	E	■	E	B	A
3	E	R	E	■	O	S	E	R	A	■	E	M
4	N	E	V	E	U	■	T	I	T	A	N	E
5	T	U	E	N	T	■	E	■	T	I	E	N
6	R	S	■	T	E	R	R	A	I	N	■	T
7	A	E	R	E	R	A	■	P	R	E	T	A
8	T	S	A	R	■	M	A	R	E	E	■	B
9	I	■	T	A	T	E	■	E	R	■	A	L
10	O	M	I	■	I	R	E	S	■	L	I	E
11	N	■	O	S	T	■	P	■	N	O	N	■
12	S	E	N	S	I	B	I	L	I	S	E	R

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	P	O	R	I	S	A	T	I	O	N
2	E	T	A	T	I	S	A	T	I	O	N	■
3	G	E	R	E	■	E	T	■	R	■	Z	N
4	E	L	I	R	E	■	I	R	■	S	I	■
5	T	E	S	■	T	I	N	E	T	T	E	S
6	A	S	■	P	E	L	A	G	E	■	M	E
7	R	■	A	R	R	O	G	A	N	T	E	■
8	I	N	V	E	N	T	E	R	■	E	■	D
9	E	■	E	T	E	S	■	D	U	R	■	E
10	N	F	■	E	L	■	A	■	S	N	O	B
11	N	I	E	R	■	A	I	R	E	E	■	A
12	E	N	T	A	I	L	L	E	R	■	U	T

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	E	L	E	R	A	T	I	O	N
2	E	T	A	L	A	G	E	■	U	N	■	A
3	N	E	P	E	■	E	G	E	E	■	T	S
4	O	N	■	E	R	R	E	M	E	N	T	S
5	M	D	I	■	E	■	N	O	■	O	T	E
6	I	O	N	I	S	A	T	I	O	N	■	S
7	N	I	T	R	I	T	E	■	U	N	I	■
8	A	R	E	■	D	E	R	N	I	E	R	E
9	T	■	R	E	E	L	■	N	E	T	■	P
10	I	N	N	E	■	I	T	E	■	T	R	I
11	O	I	E	■	L	E	E	■	N	E	O	N
12	N	E	R	V	U	R	E	S	■	S	T	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	N	S	E	C	R	A	T	I	O	N
2	E	V	I	E	R	■	A	L	A	R	M	E
3	R	U	E	■	S	A	■	T	S	■	E	R
4	E	L	L	E	■	N	O	E	■	A	G	E
5	M	A	L	P	R	O	P	R	E	■	A	I
6	O	T	E	E	■	N	E	A	N	T	■	D
7	N	I	■	E	R	S	■	T	I	A	R	E
8	I	O	S	■	E	■	S	I	G	N	E	■
9	E	N	T	E	■	R	I	O	M	■	T	U
10	U	■	E	T	R	E	N	N	E	R	A	S
11	S	E	R	A	■	N	O	■	S	I	R	E
12	E	■	E	T	I	O	N	S	■	O	D	E

Voici les résultats des MOTS CROISES du mois de juin. La gagnante du concours du mois de juin est Sr Jeanne Beaudin de St-Jean-Baptiste au Manitoba. Nos félicitations à la gagnante!